



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe / CAFEP

Section : Sciences économiques et sociales

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Christine ERHEL, présidente du jury



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Introduction

Les postes offerts à la session 2022 sont de 121 pour le CAPES externe de sciences économiques et sociales et 15 pour le CAFEP, en légère baisse par rapport à 2020, mais en augmentation par rapport à 2018 et 2019.

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
CAPES	121	126	130	117	85	113	120
CAFEP	15	14	16	14	14	20	20

Évolution des grands indicateurs du concours depuis 2016 :

	CAPES						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inscrits	2008	2217	2093	1860	1411	1466	951
Présents (non éliminés)	741	799	733	667	551	592	305
Nombre d'admissibles	233	235	177	247	X	253	175
Barre d'admissibilité	8	9	10	8,5	X	9,5	9
Nombre d'admis	120	113	85	117	130	126	102
Barre d'admission	9,5	10,67	11,33	11,17	11,5	11,33	11
Major du concours	17,5	17,67	16,33	18	19,5	17,33	17,25
Nombre de postes	120	113	85	117	130	126	121
Ratio présents/postes	6,2	7,1	8,6	5,7	4,2	4,7	2,5

	CAFEP						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inscrits	311	345	341	313	226	225	183
Présents (non éliminés)	108	136	105	115	82	75	38
Nombre d'admissibles	30	29	22	24	X	24	19
Barre d'admissibilité	7	8	8	8	X	9	8,5
Nombre d'admis	16	20	14	14	16	14	13
Barre d'admission	8,17	8,67	8,17	8,5	12	10	11
Major du concours	14,67	14,67	14,33	14,5	18	15,33	18,08
Nombre de postes	20	20	14	14	16	14	15
Ratio présents/postes	5,4	6,8	7,5	8,2	5,1	5,4	2,5

Le nombre de candidats et candidates présents (non éliminés) a baissé de presque de moitié par rapport à l'année dernière. 2022 est en effet une année de transition car depuis cette année les candidats et candidates doivent être titulaires d'un M2 alors qu'ils pouvaient ne détenir qu'un M1 jusqu'à l'année dernière.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour préserver la qualité du recrutement, il n'a pas été possible de pourvoir tous les postes, mais une part importante des admissibles présents ont été reçus (plus de 66 % d'entre eux pour le CAPES et plus de 76 % pour le CAFEP)

Le jury attache beaucoup d'importance à l'excellente maîtrise des concepts et mécanismes fondamentaux dans les divers champs disciplinaires constitutifs des SES. Nous conseillons aux candidates et candidats d'utiliser, dans le cadre de leur préparation au concours, les « Ressources d'accompagnement pour les SES », disponibles sur le site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale.

J'adresse mes félicitations les plus sincères aux lauréats et lauréates du concours 2022 et tiens à remercier l'ensemble des membres du jury, la gestionnaire du concours, madame Priscilla Plateaux pour sa compétence et son efficacité et le proviseur du lycée Saint Charles de Marseille pour la qualité de son accueil à l'occasion des oraux d'admission.

Christine Erhel
Présidente du concours



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

I – Le texte officiel

II - Épreuve écrite disciplinaire

- 2.1. Les sujets
- 2.2. Les résultats : distribution des notes
- 2.3. Attentes et commentaires
- 2.4. Exemple de corrigé
- 2.5. Exemples de bonne copies

III – Épreuve écrite disciplinaire appliquée

- 3.1. Le sujet
- 3.2. Les résultats : distribution des notes
- 3.3. Attentes et commentaires
- 3.4. Exemple de corrigé
- 3.5. Exemple d'une bonne copie

IV - Épreuve orale de leçon

- 4.1. Les résultats : distribution des notes
- 4.2. Attentes et commentaires
- 4.3. Exemples de sujets

V - Épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier

- 5.1. Les résultats : distribution des notes
- 5.2. Attentes et commentaires
- 5.3. Exemples de mises en situation



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I – Le texte officiel

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

A – Épreuves d'admissibilité

1/ Épreuve écrite disciplinaire. L'épreuve prend la forme d'une composition comprenant deux parties :
– une dissertation dont le sujet, sans document, se rapporte aux programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée.

– deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement.

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2/ Épreuve écrite disciplinaire appliquée. L'épreuve porte sur un ou plusieurs objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et prend appui sur un dossier documentaire. Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents qu'il retient, une séquence pédagogique pour un niveau de classe donné en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

Durée : cinq heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Épreuves d'admission

1/ Épreuve de leçon. L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle comprend deux parties :

– première partie de l'épreuve: un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury, qui porte sur un des objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et présente une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique). Cet exposé (vingt minutes maximum) est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et analyses de l'économie, de la sociologie et de science politique, dont les formes de transposition didactique seront discutées. En fonction du sujet traité par le candidat, l'entretien se déroule en deux ou trois phases successives conduites par le jury: a) lorsque l'exposé porte sur l'économie ou sur la sociologie et la science politique, une première partie de l'entretien (vingt minutes maximum) porte sur l'exposé et sur le champ de l'exposé, une seconde partie porte sur l'autre champ; b) lorsque l'exposé porte sur les regards croisés du programme des classes, une première partie de l'entretien (dix minutes maximum) porte sur l'exposé, une deuxième partie (quinze minutes maximum) porte sur un champ (économie ou sociologie et science politique), une troisième partie (quinze minutes maximum) porte sur l'autre champ.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

– seconde partie de l'épreuve: un échange de quinze minutes maximum portant sur le traitement d'un exercice relatif à l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques, réalisé pendant le temps de préparation.

Durée de la préparation : trois heures (sans document) ; durée totale de l'épreuve : une heure et quinze minutes (exposé : vingt minutes maximum ; entretien sur l'exposé et sur les contenus de la discipline et leur transposition didactique : quarante minutes maximum ; exercice relatif à l'utilisation des données et des représentations graphiques: quinze minutes maximum)

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Coefficient 5.

2/ Épreuve d'entretien. L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve: trente-cinq minutes. Coefficient 3. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

II - Épreuve de composition

2.1 Les sujets

« L'épreuve prend la forme d'une composition comprenant deux parties :
– une dissertation dont le sujet, sans document, se rapporte aux programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée.
– deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement.

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.»

Dissertation (économie) – 12 points :

Comment expliquer les échanges commerciaux et la spécialisation internationale ?

Seconde partie (sociologie et/ou science politique) – 8 points :

1/ Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie :

Faut-il opposer les analyses d'Émile Durkheim et celles de Max Weber ?

2/ Quelles sont les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Terminale) ?

« Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. »

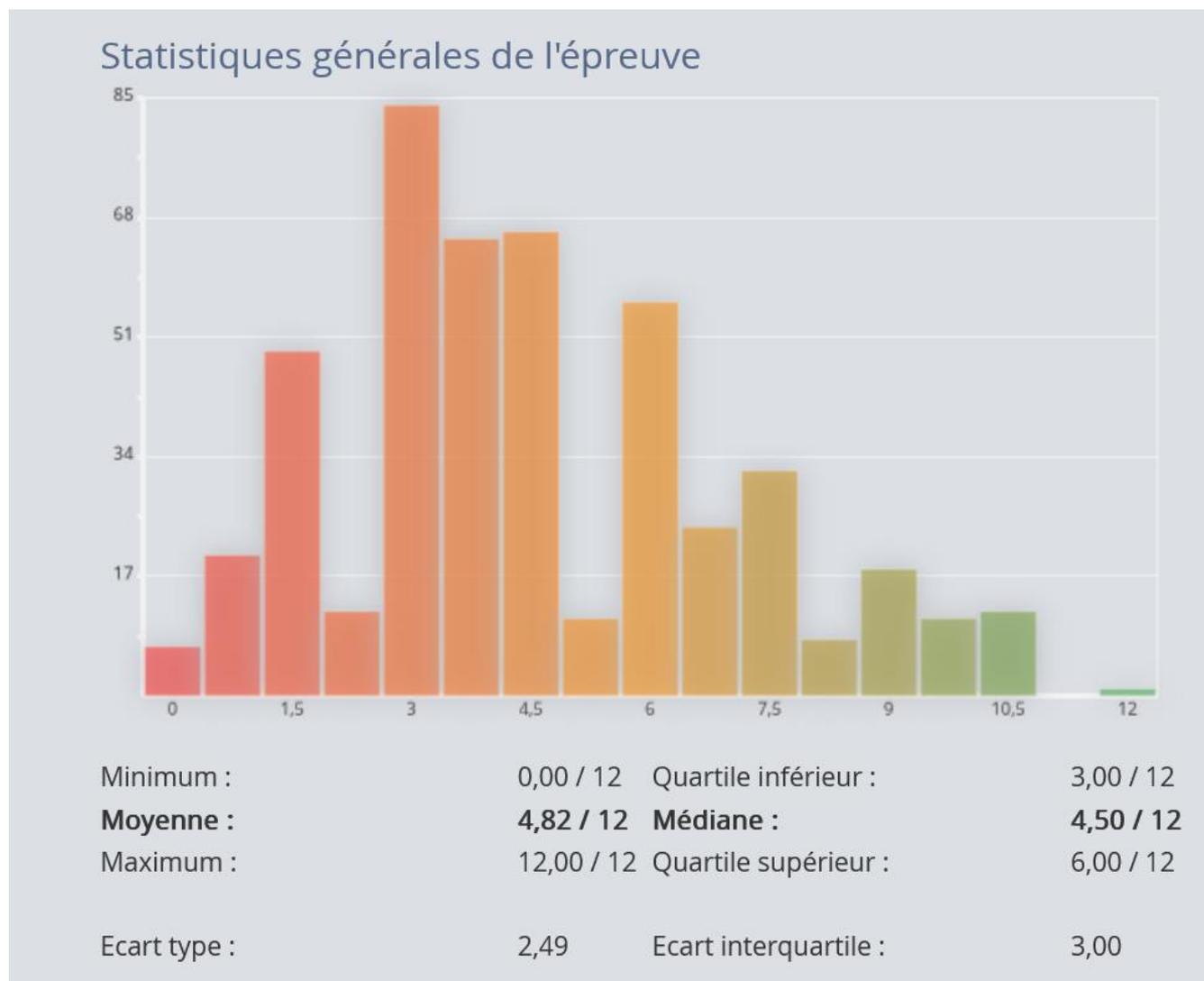


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

2.2 Les résultats : distribution des notes

→ Résultats à la dissertation

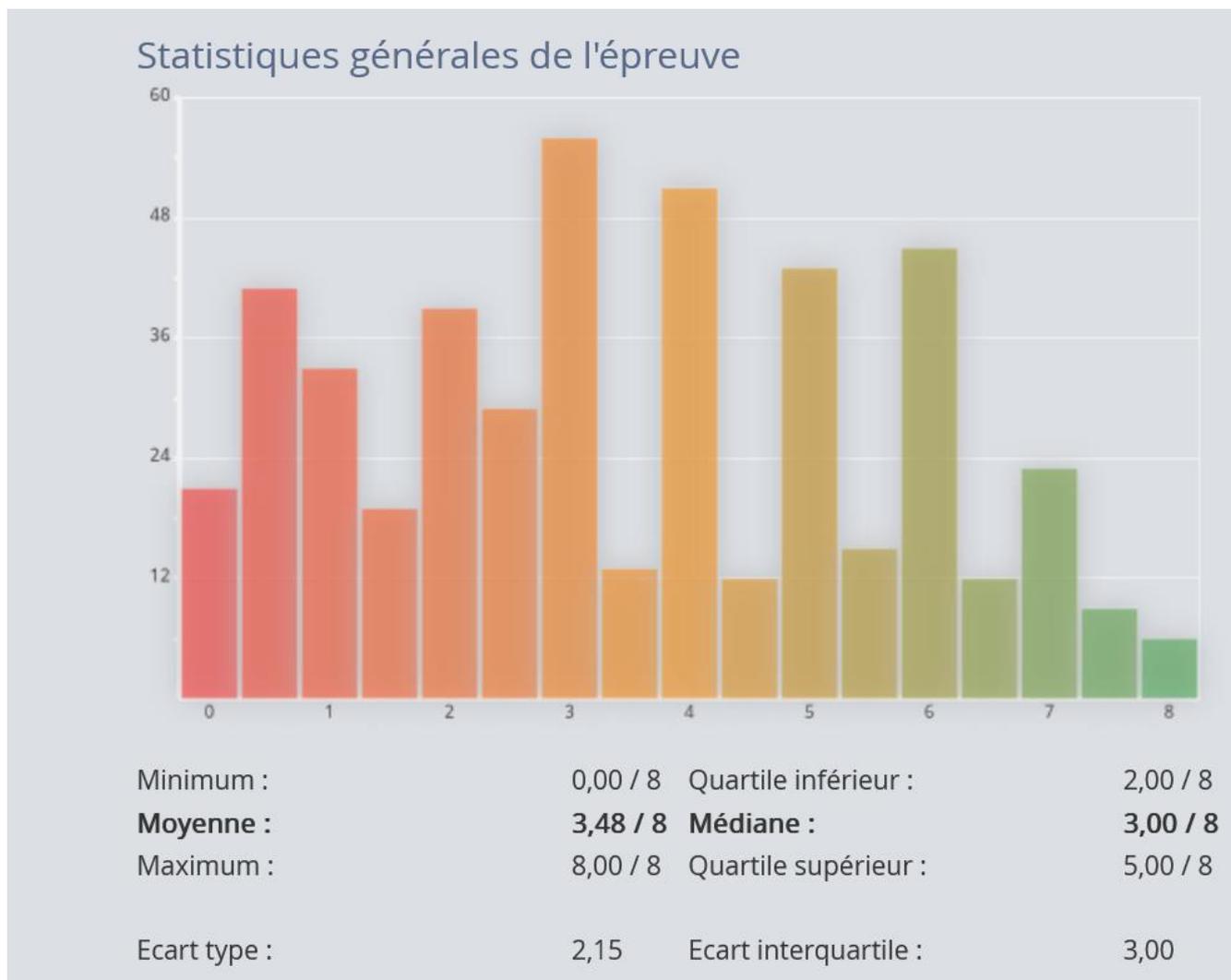




MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

→ Résultats à la seconde partie de l'épreuve



2.3 Attentes et commentaires

Les compositions corrigées sont cette année comme les années précédentes d'un assez bon niveau.

→ Concernant la dissertation

Les candidats et candidates doivent prêter attention à la lisibilité des copies : le jury attend en effet un texte aéré, sans surcharge et aisément déchiffrable (et si possible écrit avec une encre foncée).

Il est impératif d'annoncer, puis de suivre fidèlement dans le devoir le cheminement de la réflexion. Il n'existe pas de plan type, ni de règle intangible quant au nombre de parties. Le plan, en deux ou trois parties, doit néanmoins répondre à la problématique dégagée en introduction et apparaître clairement dans le corps du devoir. Que le candidat ou la candidate fasse figurer le plan dans la copie sous la



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

forme de titres (I, II et éventuellement III), ou pas, il faut bien séparer les parties, structurer chacune d'elles en sous-parties, puis en paragraphes organisés autour d'une idée (éventuellement assortie d'une illustration empirique), et, enfin, ménager des transitions entre les principales étapes du raisonnement. Ces transitions vont en effet guider la lecture tout en soulignant la cohérence d'ensemble de l'argumentation.

En ce qui concerne le fond, le jury rappelle qu'une dissertation de CAPES a pour objectif de présenter un raisonnement rigoureux et solidement argumenté. Cela suppose en premier lieu, dès l'introduction, de définir les notions essentielles qui composent le sujet – ici, « échanges commerciaux » et « spécialisation internationale » –, puis de dégager une problématique générale à laquelle sera adossé le plan de la dissertation. L'exercice de la dissertation suppose, en outre, de maîtriser de façon satisfaisante l'analyse économique et sociologique ; ainsi, il faut rappeler que l'argumentation doit reposer sur des travaux de recherche et des résultats scientifiques, et non sur l'opinion personnelle des candidates et candidats. Toutefois, si la dissertation doit être appuyée sur des références pertinentes et bien maîtrisées, il ne faut pas trop les multiplier surtout si elles sont évoquées de façon très succincte ou convoquées de manière trop allusive. Une bonne copie, appuyée sur une démonstration rigoureuse, exige surtout que l'on maîtrise vraiment les auteurs et autrices cités, les concepts utilisés et les résultats mis en avant.

Pour obtenir la moyenne (06/12), les candidates et candidats devaient maîtriser les connaissances de base (avantages absolus – Smith - et comparatifs - Ricardo, dotations factorielles – HOS - et technologiques, commerce intra-branche, différenciation des produits, internationalisation de la chaîne de valeur, compétitivité) et les agencer dans une démonstration d'ensemble.

Certaines très bonnes copies ont témoigné d'une excellente maîtrise du sujet avec des références solides et des exemples empiriques pertinents.

→ Concernant la seconde partie de l'épreuve

La question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie a été globalement bien traitée. La plupart des copies ont témoigné d'une maîtrise satisfaisante des deux sociologues.

La seconde question porte sur les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage. Un certain nombre de réponses ont traité cette question en faisant une liste d'objectifs de ce qui pourrait être fait en classe : « j'explique aux élèves telle notion », « je fais une étude sur document ». Cette liste d'intentions n'est pas adaptée au type de réponse attendue. Il faut expliciter les notions, les mécanismes et processus, les analyses.

Ces questions ne sont pas des dissertations ; il faut être concis et précis. On a pu ainsi regretter, notamment sur la mobilité sociale, quelques longues digressions sans lien direct avec la question.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2.4 Exemple de corrigé (proposé par Marc Montoussé)

Dissertation

Comment expliquer les échanges commerciaux et la spécialisation internationale ?

Programmes auquel se réfère le sujet :

Terminale :

Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre le rôle des dotations factorielles et technologiques (avantages comparatifs) dans les échanges commerciaux et la spécialisation internationale.- Comprendre le commerce entre pays comparables (différenciation des produits, qualité des produits, et fragmentation de la chaîne de valeur).- Comprendre que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays, c'est-à-dire son aptitude à exporter.- Comprendre l'internationalisation de la chaîne de valeur et savoir l'illustrer.- Comprendre les effets induits par le commerce international : gains moyens en termes de baisse de prix, réduction des inégalités entre pays, accroissement des inégalités de revenus au sein de chaque pays ; comprendre les termes du débat entre libre-échange et protectionnisme.
--	--

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait.

Remarque : intuitivement et conformément au premier objectif d'apprentissage du chapitre, le terme « échanges commerciaux » se rapporte au commerce international. Des candidats qui l'auraient compris comme comprenant tous les échanges commerciaux, même au sein des nations, n'ont pas été sanctionnés.

I/ Les échanges commerciaux et la spécialisation internationale s'expliquent en partie par les différences entre les pays...

A/ Les échanges commerciaux et la spécialisation peuvent s'expliquer par les avantages de certains pays

- ➔ Des avantages absolus et comparatifs sur lesquels s'appuie la spécialisation et l'échange commercial
 - L'avantage absolu le plus important : produits (généralement matières premières) dont certains pays ont besoin et qu'ils ne sont pas en mesure de produire eux-mêmes (coton ou hydrocarbures par exemple).
 - Avantages absolus : Adam Smith (*Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776) explique que, tout comme le « père de famille » n'a pas intérêt à produire lui-même ce qu'il peut acheter à moindre prix, un pays n'a pas intérêt à produire un bien qu'il peut importer à un prix



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

plus faible. Chaque pays a intérêt à se spécialiser dans les produits pour lesquels il est le plus avantage (produits nécessitant une quantité de travail plus faible pour les produire) et à abandonner la production des autres produits. Cette théorie mène donc naturellement à la spécialisation internationale et à l'échange de produits différents entre pays complémentaires.

- Avantages comparatifs : même les nations désavantagées dans toutes les productions peuvent avoir intérêt à participer au commerce. En prenant l'exemple de deux pays, l'Angleterre et le Portugal, et de deux produits, le vin et le drap, David Ricardo (*Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817) démontre que, même peu compétitif, tout pays a intérêt au commerce international et à la spécialisation. En effet, chaque pays a intérêt à se spécialiser dans les produits pour lesquels il est le plus avantage ou le moins désavantage et à abandonner les autres productions. Pour que les deux pays gagnent à l'échange international, il faut que le rapport d'échange international se situe entre le rapport des coûts de chaque pays. Cette théorie repose aussi sur certaines hypothèses : immobilité des facteurs de production entre les pays (s'ils étaient mobiles, les pays désavantagés risqueraient de perdre leurs capacités productives au profit des autres pays) ; rendements non décroissants (s'ils l'étaient, l'augmentation de la production due à la spécialisation risquerait de provoquer une diminution de la productivité et donc une perte de l'avantage).

Chez Ricardo, comme chez Smith, la spécialisation et l'échange permettent à chaque pays d'allouer plus efficacement ses facteurs de production. Le modèle HOS expliquera ces avantages absolus et comparatifs par les différences de dotations en facteurs de production.

- ➔ Une explications des avantages absolus et comparatifs : les dotations factorielles et technologiques
 - Les économistes suédois B. Ohlin et E. F. Heckscher montrent en 1933 que les différentes nations sont amenées à exporter les produits incorporant une forte quantité du facteur de production qu'elles détiennent en abondance et à importer les produits incorporant une forte quantité du facteur de production dont elles sont peu dotées. Cette analyse a été complétée par celle de Wolfgang Stolper et Paul A. Samuelson (« Protection and Real Wages », *Review of Economic Studies*, 1941) qui expliquent que les rémunérations des facteurs de production (et donc leurs coûts) tendent à converger entre les différents pays participant au commerce international. En effet, les facteurs abondants (donc au départ les moins chers) sont les plus utilisés pour produire (pour les marchés intérieur et extérieur), ce qui fait diminuer leur abondance relative et donc augmenter leurs prix ; les facteurs rares (au départ les plus chers) seront de moins en moins utilisés puisque les produits qui en incorporent beaucoup sont importés, ils verront donc leurs prix augmenter. Ainsi, la spécialisation internationale provoque une certaine convergence des économies. La somme des travaux de ces quatre auteurs constitue ce que l'on appelle le théorème HOS.
 - Les différences de dotations ne sont pas seulement factorielles, elles sont aussi technologiques. Il ne faut pas uniquement tenir compte de la quantité des facteurs de production, il faut aussi tenir compte de leur qualité. C'est ce que montre Wassily Leontief (« Factor Proportions and the Structure of American Trade : Further Theoretical and Empirical Analysis », *The Review of Economics and Statistics*, 1953) dans son paradoxe. Il remarque que les Etats-Unis exportent surtout des produits à forte teneur en travail et non en capital comme pourrait l'induire le théorème HOS. Leontief explique son paradoxe par la qualification et la productivité du travailleur américain, plus qualifié et plus productif. Les facteurs de production ne doivent pas être considérés comme des tous homogènes ; il faut tenir compte du degré de technologie.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

B/ Les avantages et dotations n'expliquent qu'une partie de la spécialisation et des échanges internationaux

Pour les analyses qui expliquent le commerce et la spécialisation par les avantages, notamment les dotations factorielles, le commerce est un commerce de complémentarité : des pays différents, et donc complémentaires, s'échangent des produits différents. Ce sont des échanges « interbranches ».

- ➔ La division internationale du travail ne confirme pas les analyses traditionnelles du commerce international
 - La division internationale du travail (DIT) qui découle naturellement de ces analyses est telle que :
 - les pays du Nord devraient produire et exporter des produits manufacturés (et donc importer des produits primaires).
 - les pays du Sud devraient produire et exporter des produits primaires (et donc importer en provenance des pays du Nord des produits manufacturés).Effectivement, l'Europe du Nord-Ouest et le Royaume-Uni absorbaient, en 1876-1880, 69 % des importations de produits primaires mondiales et fournissaient 85 % des exportations mondiales de produits manufacturés (selon *Histoire économique et sociale du monde*, tome 4, sous la direction de Pierre Léon).
 - En revanche, si, conformément à cette DIT théorique, les pays du Nord sont les premiers producteurs et exportateurs de produits manufacturés, ils en sont aussi les premiers importateurs. Les pays du Nord sont les premiers importateurs de produits primaires, conformément à cette DIT, mais ils sont aussi exportateurs de ces produits. Au XIX^e siècle déjà, le commerce international était en grande partie un commerce de similarité : les pays industrialisés participaient massivement aux échanges et commerçaient surtout entre eux. Les pays du Sud quant à eux se spécialisent dans les produits primaires, ce qui est conforme à la conception traditionnelle de la DIT, mais ils en exportent moins que les pays du Nord. La DIT n'était déjà qu'un idéal type théorique.
 - Avec le développement des échanges et l'évolution de la spécialisation internationale depuis le milieu du XX^e siècle, les pays en développement (ou anciens pays en développement) réalisent une part croissante des exportations de produits manufacturés et les pays du Nord (Europe et États-Unis essentiellement) sont de gros producteurs de produits agricoles et, étant structurellement en situation de surproduction, ils cherchent à écouler leurs surplus sur le marché international. Certains d'entre eux sont aussi des exportateurs importants de produits miniers.

- ➔ Le commerce mondial est en grande partie un commerce de similarité
 - Les principaux partenaires de la France ne sont pas les pays qui, disposant de ressources différentes, lui sont complémentaires, mais les pays de l'Union européenne, dont l'Allemagne, qui lui ressemblent et qui ont un niveau de développement et une spécialisation comparables. Les trois grandes zones qui réalisent l'essentiel des échanges internationaux, parfois appelées la Triade, sont l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie du Sud-Est. Les échanges entre l'Amérique du Nord, l'Union Européenne à 28, les autres pays d'Europe et le Japon représentent plus de 40 % du commerce mondial en 2017.
 - Une partie importante de ces échanges entre pays similaires sont des échanges intra-branches qui correspondent à des flux d'exportations et d'importations de marchandises appartenant à la même branche d'activité. Les branches les plus exportatrices sont souvent les plus importatrices (automobile par exemple). Les théories traditionnelles du commerce international fondées sur les



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

différences de dotations factorielles et/ou technologiques permettent d'expliquer les échanges interbranches mais pas les échanges intra-branches.

II/ ...mais aussi par les politiques commerciales et les stratégies des firmes, notamment des plus productives d'entre elles

A/ Action des pouvoirs publics et stratégie des firmes

Au début des années 1980, une nouvelle théorie du commerce international (représentée notamment par Paul Krugman) renouvelle la théorie en s'inscrivant dans un cadre de concurrence imparfaite dans lequel les biens sont différenciés et les rendements sont croissants.

- ➔ Si les rendements sont croissants, les avantages peuvent être construits
 - Selon les analyses qui fondent l'échange sur les avantages comparatifs et des dotations initiales, c'est la différence entre les pays qui rend l'échange profitable. C'est parce qu'un pays est plus avantagé que ses partenaires dans la production d'un produit qu'il est souhaitable qu'il en produise davantage et c'est la prise en compte de ces différences qui permet d'optimiser la production au niveau mondial. L'analyse traditionnelle du commerce international prend donc l'hypothèse, plus ou moins implicite, que les rendements sont constants.
 - Lorsque les rendements d'échelle sont croissants, le pays qui produit le plus est le pays le plus efficace ; le premier pays à se spécialiser dans un produit peut ainsi devenir le pays le plus avantagé. L'échange entre pays est possible et peut être profitable même si les ressources des deux pays étaient strictement identiques. La production devient plus efficace non pas parce qu'elle est réalisée par le pays initialement le plus productif, mais parce qu'elle est réalisée, grâce à la spécialisation, sur une plus grande échelle. La spécialisation devient indéterminée. Chaque pays (ou région) peut tirer un avantage s'il est le premier à se spécialiser et à produire sur une plus grande échelle que les autres pays. C'est en produisant que l'on gagne en compétence et en productivité, ce qui contribue à expliquer des réussites comme la Silicon Valley ou de façon très différente la spécialisation de la Suisse dans l'horlogerie ou le chocolat.
 - En situation de rendements croissants, les avantages peuvent être construits et l'action des pouvoirs publics peut être déterminante. Une « politique commerciale stratégique » peut aider à construire ces avantages. Paul Krugman illustre la politique commerciale stratégique par l'exemple des avions moyen-courriers. Boeing avait le monopole sur ce marché qui semblait bien peu contestable en raison des coûts fixes considérables qu'impose cette activité. Pourtant, grâce à des subventions européennes très importantes, Airbus a pu entrer sur le marché et concurrencer Boeing. Cette intervention a été profitable aux pays européens engagés puisque de nombreux emplois ont été créés, à l'ensemble des consommateurs puisque la concurrence a permis de diminuer les prix et à Airbus qui a pu s'introduire sur un nouveau marché ; seul Boeing y a perdu sa rente de monopole.

- ➔ Les stratégies de différenciation des produits des firmes peuvent expliquer le commerce intra-branche
 - Pour échapper à la concurrence, les firmes mettent en œuvre des stratégies de différenciation de leurs produits. Afin d'acquérir un pouvoir de marché, elles font en sorte que leurs produits aient des caractéristiques (caractéristiques techniques, design, couleur, forme...) qui peuvent les rendre uniques aux yeux des consommateurs. L'objectif est de se retrouver dans une situation la plus proche possible de celle du monopole. Le pouvoir de marché de l'entreprise est toutefois limité par



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

l'existence de produits ayant des caractéristiques différentes mais satisfaisant un même besoin et étant donc substituables. Les entreprises se retrouvent dans une situation de concurrence monopolistique.

- Les firmes peuvent procéder à une différenciation horizontale de leurs produits : les biens qu'elles proposent se différencient de ceux proposés par leurs concurrents tout en restant au même niveau de gamme, c'est-à-dire à qualité et prix comparables. Les firmes peuvent également différencier verticalement leurs productions : les produits sont d'un niveau de gamme différent, ils se distinguent par leur niveau de qualité et leur prix. Le commerce intra-branche ne concerne pas uniquement les échanges internationaux de biens de consommation ; il concerne également les échanges de biens de production, notamment des biens intermédiaires (produits semi-finis, pièces détachées ou composants).
 - Les gains de l'échange changent alors de nature. Grâce aux échanges, le consommateur a accès à une plus grande variété de biens ; il peut acquérir des produits présentant des caractéristiques qui correspondent davantage à ses préférences, ce qui accroît sa satisfaction. Cette diversité de produits disponibles profite non seulement aux consommateurs mais aussi aux producteurs qui auront eux aussi un choix supplémentaire en biens de production. Deux pays peuvent donc avoir intérêt à échanger même s'ils détiennent des dotations factorielles et technologiques comparables.
- ➔ Les échanges commerciaux et la spécialisation internationale s'expliquent aussi par la fragmentation de la chaîne de valeur
- Afin de bénéficier des avantages comparatifs des différents territoires, les firmes peuvent avoir intérêt à fragmenter la production d'un produit, de sa conception à sa distribution, en de multiples tâches réparties dans différents pays du monde. Cette fragmentation de la chaîne de valeur peut également concerner certaines fonctions liées à l'activité des firmes telles la recherche-développement, la comptabilité, la communication et la publicité, les études de marché. Les firmes multinationales créent alors de vastes réseaux avec leurs filiales, leurs sous-traitants et d'autres firmes avec lesquelles elles nouent des alliances.
 - L'internationalisation de la chaîne de valeur explique une partie importante du commerce mondial. Le commerce intragroupe (ou commerce captif) entre filiales et avec la maison-mère représente plus du tiers du commerce mondial et participe à son essor. Cela modifie aussi la nature des échanges internationaux puisque ce sont davantage des firmes qui échangent entre elles que des pays. Le « *made by* » se substitue au « *made in* ».

B/ Le commerce et la spécialisation s'expliquent aussi par la présence de firmes plus ou moins productives

- ➔ L'aptitude à exporter d'un pays résulte de l'aptitude à exporter de ses entreprises
- Ce ne sont pas les États, mais bien les entreprises qui achètent et vendent à l'étranger. L'aptitude à exporter d'un pays dépend donc avant tout de l'aptitude de ses firmes à exporter. La compétitivité des économies est liée à la compétitivité des entreprises.
- La théorie du commerce (théorie traditionnelle comme « nouvelle économie internationale ») raisonne en termes de pays, de branches voire de stratégies d'entreprise mais postule, plus ou moins implicitement, que les fonctions de coût de toutes les firmes d'une même activité, et donc leur productivité, sont les mêmes. Ce qui importait à ces théories était les différences entre les pays, mais pas les différences entre des entreprises qui conformément à une conception théorique traditionnelle étaient considérées comme des « agents représentatifs ». Si l'on postule



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

l'homogénéité des firmes, c'est la productivité moyenne des firmes qui va expliquer la compétitivité et donc l'aptitude à exporter des pays. Si l'on postule, au contraire, l'hétérogénéité des firmes, la situation devient très différente.

- C'est cette optique que choisit Marc Melitz dans une théorie parfois intitulée « nouvelle, nouvelle économie internationale ». Il affirme que les firmes sont hétérogènes et que relativement peu d'entre elles sont des firmes exportatrices. Effectivement, selon l'Insee (« Les entreprises en France », Insee Référence, édition 2019), en 2017, 197 000 entreprises exportent, soit seulement 8,6 % de l'ensemble des entreprises des secteurs marchands hors agriculture et services financiers. Les 50 premières entreprises en termes de chiffre d'affaires à l'exportation concentrent 43 % du total des exportations et les 500 premières en réalisent 71 %. Les exportations sont donc le fait d'un nombre restreint d'entreprises et cette concentration des exportations sur un petit nombre de firmes n'est pas spécifique à la France ; c'est le cas de tous les pays. On est très loin de la vision d'une économie transnationalisée qui serait un « village planétaire » selon l'expression de Mac Luhan.

➔ Seules les entreprises les plus productives sont aptes à exporter

- Les exportations d'un pays sont essentiellement le fait de quelques firmes, les plus productives. Marc Melitz, dans un article de 2003 (« The Impact of Trade on Intra-Industry - Reallocations and Aggregate Industry Productivity », *Econometrica*), postule que les firmes sont hétérogènes (elles sont plus ou moins productives ; leurs coûts de production sont plus ou moins élevés) et que l'exportation a un coût pour elles.
- Même en situation de libre-échange (et donc en l'absence de barrières protectionniste), l'exportation a un coût : transport, télécommunication, recherche de partenaires commerciaux, couverture du risque de change... En raison de ces coûts du commerce, il est plus facile pour les entreprises de se tourner vers leur marché national que vers l'exportation. Ces coûts expliquent que dans tous les pays du monde la grande majorité des entreprises n'exportent pas. Une entreprise doit être particulièrement productive et efficace pour être en situation de supporter ces coûts additionnels induits par les exportations. Matthieu Crozet et Thierry Mayer (« Le club très sélect des firmes exportatrices », *Lettre du CEPIL*, n° 271, 2007) ont comparé les caractéristiques des entreprises exportatrices avec celles des entreprises qui se limitent au marché national pour 19 secteurs de l'industrie manufacturière en France. Les performances des entreprises exportatrices sont nettement supérieures : elles sont plus grandes (elles emploient, en moyenne, près de quatre fois plus de salariés) ; leur intensité capitaliste est plus forte ; la qualification de leurs salariés est plus élevée ; et surtout la productivité totale des facteurs y est en moyenne 20 % plus élevée que dans les entreprises qui se limitent à leur marché domestique.
- Comme toutes les entreprises ne sont pas pareillement efficaces, les moins performantes ne parviennent ni à faire face à la concurrence des firmes étrangères, ni à supporter les coûts liés au commerce contrairement aux plus productives qui y parviennent plus facilement. Ce n'est donc pas la productivité moyenne des firmes et de l'économie nationale qui explique la compétitivité du pays et son aptitude à exporter, mais la présence ou pas dans les différentes activités de firmes productives aptes à exporter.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

On pourra se référer à :

- Fiche Éduscol « Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ? ».
- Chapitre « Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ? », Campus de l'innovation – Collège de France.
- Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Mark Melitz, *Economie internationale*, Pearson, 2018.

Seconde partie (sociologie et/ou science politique) – 8 points :

1/ Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie (4 points) :

Faut-il opposer les analyses d'Émile Durkheim et celles de Max Weber ?

Émile Durkheim, sociologue français né à Épinal et Max Weber, sociologue allemand né à Erfurt, sont généralement considérés comme les « pères fondateurs » de leur discipline. Ils ont vécu à la même époque : entre 1858 et 1917 pour Durkheim et entre 1864 et 1920 pour Weber. Durkheim parlait allemand et Weber parlait français. Durkheim a fait connaître l'école historique allemande en France et Weber est considéré par Schumpeter comme un auteur de la « toute jeune école historique allemande ». Ils connaissaient certainement leurs analyses respectives, mais ils ne se sont jamais rencontrés, aucun des deux n'a écrit sur l'autre et ils n'ont pas échangé de correspondance.

Les deux sociologues ont été à l'origine de deux traditions sociologiques différentes :

- Alors que Durkheim est présenté comme le père de l'holisme (le tout détermine les parties), Weber est considéré comme celui de l'individualisme méthodologique (les parties – c'est-à-dire les différentes actions sociales - déterminent le tout).
- Alors que Durkheim considère que la sociologie doit adopter les démarches des sciences de la nature (le sociologue doit être extérieur à son objet d'étude afin d'écarter les prénotions ; il doit construire des hypothèses et les vérifier à l'aide de données statistiques), Weber soutient que les méthodes propres aux sciences de la nature ne peuvent s'appliquer aux sciences de la culture car alors que les premières s'intéressent à des objets pouvant se prêter à des expériences que l'on peut répéter en laboratoire, les secondes ont pour objets les actions des individus en société. Il est donc impossible de les répéter à l'identique et d'en tirer des lois universelles.
- Alors que pour Durkheim, le but de la sociologie est d'expliquer les faits sociaux (qu'il faut traiter comme des choses et expliquer par un autre fait social antérieur), pour Weber le but de la sociologie est de comprendre, puis expliquer, l'action sociale ; elle s'interroge sur le sens qui a conduit l'individu à telle ou telle action.
- L'outil privilégié de Durkheim est la statistique « non seulement le moyen de mesurer mais le moyen d'analyser tout fait social » (*Les Règles de la méthode sociologique*, 1895), alors que celui privilégié par Weber est l'idéal-type qui est une construction théorique d'une représentation simplifiée de la réalité.

Il ne faut pas, pour autant, exagérer l'opposition des deux sociologues, celle-ci ayant été construite postérieurement. Durkheim et Weber ont tous les deux contribué à institutionaliser la sociologie. Les deux sont critiques vis-à-vis de la théorie économique orthodoxe ; ils réagissent contre l'utilitarisme, l'un en mettant en



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

avant la conscience collective dans une perspective holiste, l'autre en expliquant que les comportements individuels ne sont pas désincarnés : les intérêts ne sont pas uniquement matériels, comptent aussi les émotions, la tradition et les valeurs.

La sociologie moderne repose sur les fondements posés par ces deux auteurs. Ainsi François de Singly explique que le sociologue a le choix pour étudier tel ou tel plan de la réalité entre trois lunettes : la première cherche à repérer les déterminants sociaux du comportement étudié ; la deuxième veut comprendre comment les individus expliquent ce qu'ils font ; la troisième s'intéresse aux processus.

2/ Quelles sont les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Terminale) ?

« Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. »

La mobilité observée correspond à l'ensemble des flux de mobilité sociale ; elle exprime la proportion des personnes qui occupent une position sociale différente de celle de leurs parents. Sur la table de mobilité, il s'agit des situations de mobilité, c'est-à-dire de celles qui sont en dehors de la diagonale.

Une partie de la mobilité sociale observée, appelée mobilité structurelle, est due aux modifications de la structure des emplois entre les deux générations (le sociologue japonais Saburo Yasuda a distingué en 1964 la mobilité structurelle et la mobilité nette). Cette mobilité structurelle est la part de la mobilité observée contrainte par la modification de la structure des emplois entre la génération des parents et la génération des enfants. Ainsi, comme il y a plus de cadres à la génération des fils qu'à celle des pères, tous les cadres ne peuvent pas être fils de cadres. Inversement, comme il y a plus d'agriculteurs à la génération des pères qu'à la génération des fils, tous les fils d'agriculteurs ne peuvent pas devenir agriculteurs.

L'analyse en termes de fluidité sociale est complémentaire de l'étude des flux liés à la mobilité structurelle. Elle consiste à mesurer la force du lien entre origine et position sociales indépendamment de la taille des groupes et de leur évolution. John Goldthorpe propose de l'appréhender en utilisant les « rapports de chances relatives » (*odds ratios* en anglais) ; il s'agit par exemple de faire le rapport entre la probabilité qu'un fils de cadre devienne lui-même cadre et la probabilité qu'un fils d'ouvrier devienne cadre. Un rapport de chances relatives égal à 1 traduit l'absence de lien entre l'origine sociale et la destinée sociale. En revanche, plus la valeur du rapport diffère de 1, plus la répartition des positions sociales est inégalitaire. Ainsi, un fils de cadre a aujourd'hui 35 fois plus de chances de devenir cadre qu'un fils d'employé-ouvrier non qualifié.

Une société plus mobile (avec un taux de mobilité observée élevé) n'est pas nécessairement une société plus fluide, c'est-à-dire avec une plus grande égalité des chances. En effet, une partie de la mobilité observée peut s'expliquer par de la mobilité structurelle ; ce n'est pas parce que plus d'enfants d'ouvriers deviennent cadres que leurs probabilités relatives à le devenir augmente relativement à celle des fils de cadre. Louis-André Vallet (« quarante ans de mobilité sociale en France » *Revue française de sociologie*, 1999) donne l'exemple d'une société fictive dans laquelle la mobilité observée augmente, avec une probabilité accrue des fils d'ouvriers comme des fils de cadres de devenir cadres, mais où le rapport des chances relatives demeure identique et donc où la fluidité sociale est restée constante.

[La référence à des auteurs a été valorisée, mais elle n'est pas impérativement attendue]

2.5. Exemple de bonnes copies : dissertation et questions

Epreuve : 001 A Matière : 0436 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dissertation -

• Dans une note du Conseil d'Analyse Economique de 2020, P. Néjean et X. Joravek mettent en avant le manque de diversité dans les origines des importations françaises. En pleine crise COVID, cela raisonne particulièrement du fait de la dépendance à la production chinoise de masques chirurgicaux. Au vu des difficultés en termes d'approvisionnement, que cela peut poser ce fait invite à à discuter des explications que l'on peut donner des échanges commerciaux et de la spécialisation internationale.

• Les échanges commerciaux représentent la situation dans laquelle une partie donne un bien ou un service à une autre partie ~~en~~ et réciproquement. Nous considérons ici des échanges internationaux, c'est-à-dire entre deux pays. La spécialisation internationale est le processus par lequel chaque pays qui participe au commerce tend à produire des biens appartenant à une branche d'activité seulement. Ces deux faits vont de pair puisque des échanges sont la condition à la spécialisation. En effet, c'est parce qu'un pays s'assure de pouvoir trouver une production ailleurs qu'il peut être possible de ne plus l'avoir sur son territoire.

• Il s'agira donc d'analyser de concert ces deux faits, en veillant à distinguer les différents types d'échanges commerciaux que l'on trouve. D'une part, les échanges inter-branches, ce sont ceux ~~et~~ pour lesquels les deux pays échangent des biens de branche d'activité. 1/16.

différentes (comme l'agriculture et l'industrie) - ce ^{type} ~~com~~ de commerce représente environ un tiers des échanges au jour d'aujourd'hui. D'autre part, on nous pouvons distinguer le commerce intra-branché, qui dépendante des échanges ~~de~~ entre des producteurs de la même branche d'activité. Il représente environ un tiers du commerce international. Dans cette catégorie, il est nécessaire de distinguer les biens finaux et les biens intermédiaires qui sont demandés par les entreprises afin de réaliser leur production. Cela implique ~~de~~ tout d'abord des raisons qui motivent que l'on échange et se spéculative.

Nous percevons donc que la réalité des échanges commerciaux est hétérogène, et donc que cela nécessite des explications différentes. La spécialisation qui découle de ces types d'échanges est également différente puisque dans le premier cas, il s'agit d'une spécialisation internationale par branche d'activité et dans le second à l'intérieur de ces branches à savoir selon les caractéristiques des biens de consommation finale ou selon le position du bien de consommation intermédiaire produit dans la chaîne de valeur. Pour Porter, la chaîne de valeur est l'ensemble des étapes de la réalisation d'un bien, depuis la conception jusqu'à sa distribution, en passant par les différentes étapes de la production.

Notons par ailleurs que nous nous concentrons particulièrement sur les échanges de biens ici puisque les questions relatives aux services sont identiques et plus restrictives (relative absence des questions géographiques).

Une autre caractéristique des échanges commerciaux contemporains est le fait qu'ils soient réalisés entre voisins. Cela est particulièrement vrai du fait des zones de libre échange qui sont le regroupement de pays voisins qui ont décidé d'abolir les droits de

douane, voire les barrières non tarifaires. C'est le cas de la zone euro, de l'ASEAN ou encore de l'ALENA. Cette caractéristique passe alors en outre rife à l'explication des échanges internationaux car elles doivent prendre en compte la dimension spatiale. Cela a également un effet sur la spécialisation internationale puisque cette dernière deviendrait davantage une spécialisation intrazone, et donc plusieurs pays dans le monde auraient la même production, à la fois à l'échelle de la manière interbranche et intrabranche.

Enfin, il semble nécessaire de questionner le rôle des firmes plus particulièrement. Cela pour deux raisons. D'une part, ce sont elles qui échangent concrètement et non les pays. Cela invite donc à interroger une autre caractéristique des échanges commerciaux: les échanges interfirmes et intrafirmes. Les échanges interfirmes sont ceux réalisés entre les pays (ceux par exemple des consommateurs intermédiaires comme souligné précédemment). Les échanges intrafirmes sont réalisés entre les différentes filiales d'une firme et invite donc à présenter les échanges commerciaux à l'aune non plus d'une division internationale du travail mais celle d'une division internationale des processus de production (DIP).

D'autre part, nous observons qu'une majorité de firmes domestiques participe à ces échanges.

Ainsi, il s'agira donc aussi de questionner la spécialisation des firmes et des filiales selon leur position géographique, et non plus seulement la spécialisation d'une économie. Nous retrouvons la distinction entre commerce intra et interbranche. Il convient donc aussi de questionner les spécialités, les explications de l'échange international puisque certaines firmes en sont exclues.

Ces différentes distinctions nous mènent à nous demander quels sont les ressorts des différents types d'échanges commerciaux et donc ceux des spécialisations internationales qui en découlent.

Pour cela, nous montrerons que des échanges inter-branches sont expliqués par les caractéristiques des économies nationales et des distances spatiales et permettant d'expliquer la spécialisation internationale par branche d'activité (I). Ensuite, nous expliquerons en quoi des échanges commerciaux inter-branches sont expliqués par le commerce inter et intra-firme et la différenciation de produits et expliquent les spécialisations à la fois des pays et des firmes (II).

. Les échanges commerciaux sont à deux tiers des échanges entre différentes branches d'activité. Cela y entraîne une spécialisation internationale dans des branches distinctes. La spécialisation de chaque pays et la détermination des produits échangés sont expliquées par des dotations technologiques et les gains de la spécialisation ; (A) mais aussi des dotations factorielles (B). Elles sont également fonction des contraintes spatiales, expliquant ainsi le commerce entre pays voisins (C).

. Les échanges commerciaux permettent de se procurer à l'étranger ce qu'un pays ne produit pas domestiquement. Ainsi, ils expliquent la spécialisation. Cette dernière est déterminée donc en relation avec les autres pays : un pays A produit ce qu'il ne peut pas avoir de B. Plus précisément, la répartition des branches de spécialisation est fonction des coûts de production d'un pays relatif à un autre. Ainsi, selon A. Smith (Recherches sur les causes et la nature de la richesse des nations, 1776), la division internationale du travail repose sur les avantages absolus. Cela signifie que les pays se spécialisent là où il a le coût de production inférieur avec un autre pays. Les échanges sont alors stimulés par cette spécialisation. Toutefois, une question demeure : comment expliquer la volonté de se spécialiser et donc d'échanger ?

Epreuve : 201A Matière : 0436 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

En effet, la théorie des avantages absolus permet d'expliquer ce qui est échangé, et donc la production dans laquelle un pays se spécialise, mais PAS la raison de ce mouvement. Un pays décide d'échanger car cela lui permet d'acquiescer davantage de biens à un prix plus faible que s'il les produisait, cela permet de rapprocher l'état stationnaire et cela permet d'augmenter l'utilité des agents économiques.

D'une part, des échanges commerciaux s'expliquent par une augmentation de l'efficacité. En effet, grâce à la spécialisation, la productivité est plus élevée et les économies d'échelle plus importantes. Ainsi, les prix sont plus faibles. La hausse de la productivité provient notamment des effets d'apprentissage et des externalités spatiales (effet d'agglomération). La spécialisation permet de fait de réunir sur un territoire des productions contiguës et donc de rendre plus facile de trouver les facteurs de production les plus adéquats. La hausse des économies d'échelle résulte elle de la hausse de la taille des marchés à servir et donc de la production.

Ainsi, avec des échanges commerciaux et de spécialisation internationale, nous observons l'allocation optimale des facteurs de production car chaque pays produira là où il est le plus productif, permettant de baisser les prix. De plus, des prix baissent d'autant plus que la hausse de la taille des marchés permet de faire des économies d'échelle. A cette explication macroéconomique, nous y ajoute une explication microéconomique. La baisse des

puis permet en effet d'augmenter l'utilité des agents économiques, sous hypothèse de monotonie des préférences. Ils pourraient se procurer plus de biens à revenu donné.

D'autre part, des échanges commerciaux et la spécialisation s'expliquent par le fait qu'ils permettent de retrouver l'état stationnaire. D. Ricardo (Principes d'économie politique et de l'impôt, 1817) souligne en effet que le profit tend à devenir égal à zéro avec l'augmentation de la population. Cela résulte de la croissance de la rente différentielle. Il souligne que la marchandisation permet de se procurer des biens à prix plus faible, et que ce dernier ne répond pas à l'augmentation du coût de production du fait de la baisse de la fertilité des terres. Ainsi, si puisque le prix n'augmente pas, le salaire non plus. De plus, la rente n'augmente pas puisque le prix ne varie pas. Par conséquent, puisque le profit est un solde, ce dernier peut rester positif. Ainsi, il est possible d'accumuler du capital, condition essentielle pour Ricardo à des investissements et donc à la croissance économique.

Ainsi, pour Ricardo, chaque pays a intérêt à se spécialiser. Il va au-delà de Smith en soulignant que même en l'absence d'avantages absolus, il faut se spécialiser selon ses avantages comparatifs. Cela signifie que l'on se spécialise selon le coût relatif d'une production par rapport à une autre. ~~En~~ Avec cette théorie, le type de spécialisation est donc expliqué par le coût d'opportunité d'une production par rapport à une autre. La branche dans laquelle un pays se spécialise est donc celle où le coût de production relatif est le plus faible. Cela est expliqué donc par la technologie, puisque le coût

de production dépendant de la productivité, les commerce
intra-branche.

Les explications des échanges internationaux entre
branches sont alors de l'ordre de l'efficacité économique
et des dotations technologiques. L'un explique le
processus et l'autre explique les caractéristiques de
ce dernier. Mais il semble que les dotations selon la
technologie soient insuffisantes pour rendre compte de ce
phénomène. En effet, selon Heckscher et Ohlin, un pays
a intérêt à se spécialiser dans la production qui
utilise le plus intensivement le facteur dont il dispose
en abondance. Ainsi, il s'agit d'expliquer la spécialisation
selon les facteurs disponibles dans l'économie. Cela entraîne
une explication de la structure des échanges internationaux.
En effet, un pays qui dispose davantage de travail que
de capital se spécialise dans la production travaillistique,
qu'il exporte et importe la production capitalistique.
C'est par exemple le cas du Bangladesh qui se spécialise
dans la production textile puisque le ratio capital sur
travail disponible est inférieur à 1.

Toutefois, nous n'observons pas de confirmation empirique
systématique de ce résultat. En particulier, Lemoff (1983)
a mis en avant que la structure du commerce des
Etats-Unis ne pouvait pas être expliquée par cette
théorie. En effet, sur des données de 1967, il observe
que les Etats-Unis exportent des biens dont la production
est intensive en travail et importent des biens dont la
production est intensive en capital. Cela est paradoxal
pour la théorie des dotations factorielles puisque les
Etats-Unis disposent en abondance de capital, et non de
travail. Ils devraient donc exporter des biens intenses en
capital uniquement. Ce paradoxe a été relevé par
Heckscher, Ohlin et Vanek (H-O-V) en mettant en avant
l'hétérogénéité des facteurs de production. Ainsi, il
semble nécessaire de mêler les théories des
dotations factorielle et technologique. De fait,

de travail n'est pas identique selon les pays. Il faut donc plutôt parler de capital humain afin de saisir son hétérogénéité. En corrigeant des différences de caractéristiques, des différents facteurs, en particulier leur productivité, HOV explique la structure des échanges commerciaux et la spécialisation de l'économie américaine. Leurs exportations sont intensives en travail qualifié et leur importation en capital peu sophistiqué.

Ainsi, le commerce inter-branches dépend à la fois de la dotation factorielle d'une économie et des caractéristiques de ses facteurs de production. La spécialisation est donc également expliquée par cela : un pays se spécialise dans la branche où il a un avantage comparatif, ce dernier dépendant de ses coûts de production, donc de la productivité de ses facteurs mais aussi leur disponibilité. En effet, la disponibilité ~~est~~ de par pouvoir produire et influence le prix des facteurs, dans une économie où les facteurs ne sont pas parfaitement mobiles - c'est d'ailleurs le cas dans nos économies contemporaines, où les barrières culturelles (langue) et institutionnelles (protection de l'emploi) rendent peu mobiles des travailleurs.

Si les théories précédentes permettent d'expliquer le commerce inter-branches, elles ~~se~~ ne permettent pas de rendre compte de la localisation de ces échanges. En effet, la majeure partie des échanges commerciaux dans le monde se fait entre pays voisins. Il s'agit du commerce intrazone - c'est par exemple le cas en zone Euro, où l'Espagne exporte vers les autres pays des denrées agricoles, et l'Allemagne des biens manufacturés. Il semblerait donc qu'il y ait du commerce inter-branches et de la spécialisation non ^{seulement} au niveau international, mais également du sein de zone.

Afin d'expliquer les échanges commerciaux, il semble dès lors nécessaire de prendre en compte sa dimension géographique. En effet, ~~et~~ la distance entre les pays a un rôle qui il faut prendre en compte.

Epreuve : 101A Matière : 0436 Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Cela conduit à ce qu'une économie spécialisée ne puisse pas servir tous les marchés, car cela n'est pas efficace économiquement. En effet, la volonté d'échanger et de se spécialiser repose en particulier sur le fait que les prix sont plus faibles puisqu'un pays se spécialise là où il est le plus efficace. Toutefois, en prenant en compte la dimension géographique, ce la hausse des prix est incertaine dès lors qu'un seul pays produit un type de bien. Le modèle de Eaton et Kortum permet de d'intégrer des coûts géographiques au modèle ricardien. Il repose d'hypothèse que le prix dans l'économie où est produit le bien est identique à celui dans l'économie où il est exporté. En effet, dans ce dernier cas, au coût de production, il est nécessaire d'ajouter des "coûts géographiques". Ces derniers représentent des coûts de transport, de modifications du produit pour le rendre conforme, des coûts de transaction liés aux démarches administratives mais aussi liés à la différence de langue. Ainsi, même si un pays a un avantage en terme de coût de production, il n'est pas certain que celui-ci existe à la distance géographique. Le coût géographique peut être supérieur à l'écart de coût de production entre les pays. Plus particulièrement, à l'écart de coût avec un pays proche du pays dans lequel le bien est exporté. C'est pourquoi, il peut être optimal que ce soit un pays voisin qui serve le marché en question.

Par conséquent, des échanges commerciaux prennent en considération la dimension géographique qui a

un côté et donc explique le commerce intrazone. La spécialisation de plusieurs pays dans une même production est également expliquée : ils servent des marchés distincts, plus correspondant à leur localisation.

En plus de cette dimension strictement géographique, des échanges commerciaux peuvent être expliqués par des différences de prescience institutionnelle. La mise en place d'une zone de libre échange le permet notamment. La libre circulation des biens permet de lever les barrières tarifaires mais également non tarifaires. C'est par exemple le cas de la zone euro, où depuis l'arrêt de la Cour de justice européenne en 1999, les différences de définition des produits sont gommées. Ainsi, même si la crème de Cassis de Dijon ne correspond pas aux réglementations allemandes sur la définition des alcools, ce dernier doit s'aligner sur la réglementation française. Par conséquent, la convergence institutionnelle et la levée des barrières non tarifaires permettent de expliquer le commerce intrazone et les difficultés à commercer avec des voisins lointains, difficultés réduites dans le cas de monnaies différentes.

Le commerce interbranche est donc expliqué par la volonté des pays d'y entrer afin de maximiser le bien être collectif, et ses caractéristiques découlent des dotations technologiques et factuelles des pays. A cette dimension, il faut ajouter qu'il s'explique également par les distances spatiales et institutionnelles, qui forde le commerce intrazone. Toutefois cela ne permet pas de rendre compte du commerce interbranche qui représente un tiers des échanges aujourd'hui.

Le commerce intrabranche et la spécialisation qui en résulte s'expliquent à la fois par des avantages de ces derniers en matière de bien-être collectif car ils augmentent la diversité des biens finaux dans une économie (A). Ils se caractérisent également par le commerce inter et intra-firme, permettant de ~~minimiser~~ les coûts (B) et qui implique une spécialisation des firmes et des filiales et permet d'expliquer le petit nombre d'entreprises exportatrices (C).

Les échanges commerciaux peuvent se présenter sous la forme d'échanges interbranches. Tout d'abord, cela concerne les biens de consommation finale. Ainsi, les pays s'échangent des biens similaires, en apparence à rebours de la théorie de la spécialisation. Toutefois, cela n'est qu'une apparence puisque ce type d'échange relève également de la spécialisation, mais qui il faut préciser davantage. À la spécialisation dans une branche d'activité précise, on substitue la spécialisation dans une production et un type de production avec caractéristiques déterminées. Il en est de deux sortes. D'une part, la qualité du produit. Il s'agit d'une différenciation verticale. D'autre part, des caractéristiques du produit : c'est la différenciation horizontale. En considérant un bien compte tenu de sa qualité et de ses caractéristiques précises, on détermine une spécialisation précise d'une économie. Par exemple, la Chine et la France échangent des produits textiles. Ils appartiennent donc aux échanges intrabranche. Cela s'explique par les qualités différentes des biens échangés. Ainsi, les deux économies sont spécialisées dans le textile mais la Chine dans le bas de gamme et la France le haut. La différenciation des produits augmente le nombre de variétés d'un même produit dans une économie. Cela conduit à expliquer pourquoi les pays riches sont d'échanger et se spécialiser. Sous l'hypothèse de convexité des préférences, la hausse de la diversité permet en effet de faire augmenter l'utilité. Elle permet également de l'augmenter par le

possibilité de mettre ensemble différentes caractéristiques de chacun des biens comme le montre K. Lancaster. Ainsi, des échanges commerciaux de biens finaux peuvent être de branche identique, et cela est efficace.

L'intensité des échanges est alors expliquée par le degré de différenciation qu'il y a pas les firmes. Selon Krugman, le type d'échange repose sur une structure de concurrence monopolistique à ce niveau mondial. Ainsi, le coût à exporter dépend de l'élasticité price de la demande, ~~qui sera d'autant plus élevée~~ les consommateurs ont plus de difficulté à payer plus cher par le bien similaire. Il sera plus cher car entre pays similaires les coûts de production ~~se~~ le sont également mais que pour la firme qui exporte, ces coûts sont augmentés des coûts géographiques.

Ainsi, si le produit est suffisamment différencié, il est possible de l'exporter dans un pays similaire car l'élasticité de la demande sera faible. Cela explique pourquoi ce sont les biens différenciés qui s'échangent entre pays similaires et pourquoi la spécialisation doit être interprétée finement, en considérant les caractéristiques des biens.

Le commerce intrabranche s'explique aussi par la dimension inter et intra firme. Il porte alors sur des biens de consommation intermédiaire.

Concernant le commerce inter firme, celui-ci repose sur l'échange de biens servant à la production, entre des filiales d'une même firme. Ces échanges sont alors issus d'une même branche d'activité, mais représentent des biens différents dans la mesure où ils ont une utilité particulière pour la production. Cela découle de la fragmentation des chaînes de valeur. Ici, cette fragmentation est intensifiée par les entreprises via des investissements directs à l'étranger (IDE). Elles achètent des filiales dans d'autres pays. Ces échanges s'expliquent par la volonté de minimiser les coûts de production ^{d'une part} et d'exploiter les avantages comparatifs de chaque pays où elle localise ses ~~coûts de production~~ filiales. 6. 4

Epreuve : Matière : Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

D'autre part, grâce au rapprochement du lieu de distribution. En choisissant d'implanter les chaînes d'assemblage dans les pays où les biens sont destinés à être exportés, des firmes permettent une économie de coûts de transport. C'est par exemple le cas de japonais Toyota qui assemble son modèle Yaris à Valenciennes, et destine à toute l'Europe.

Les échanges commerciaux dans une même firme sont donc intrabranche et s'expliquent par la minimisation des coûts.

Les échanges inter-firmes s'expliquent de la même manière mais la fragmentation de la chaîne de production pose ici sur ~~la~~ l'externalisation de la production.

Par exemple, Apple décide de faire produire une partie de son iPhone par Foxconn en Chine.

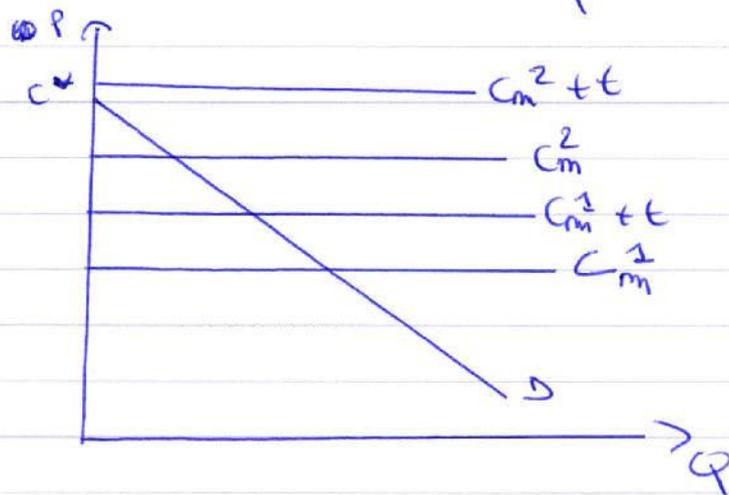
Ce choix entre ces deux types d'échange se fait via la volonté de garder le secret industriel. Ces échanges inter-firmes s'expliquent par la volonté de garder le secret de sa technologie.

Ainsi, les échanges internationaux sont le produit des stratégies des firmes pour minimiser leur coût et garder le secret de leur découverte. Cela entraîne un renforcement de la spécialisation internationale, mais non selon la branche, selon le type de production. Ainsi chaque pays a un avantage dans ~~sa~~ une étape précise de ~~production~~ la chaîne de valeur. Par conséquent, cela fait apparaître une autre dimension de la spécialisation : elle est avant tout le fait des firmes que des pays puisque le commerce se déroule entre elles.

Il faut en effet changer de point de vue : des pays avec firmes afin d'expliquer les échanges. En effet, ce sont elles qui échangent, quel que soit le bien, et elles ne sont qu'une minorité à participer à cela (les firmes multinationales).

La spécialisation est tout d'abord un phénomène de firme. Elle s'explique par les stratégies de ces dernières, et conduit à spécialiser les entreprises (commerce inter-firme) ou des filiales (commerce intra-firme). Toutefois, parmi les firmes qui ne sont pas des filiales, une minorité exporte, que ce soit des biens intermédiaires ou des biens finaux. Pour expliquer cela, il est nécessaire de reprendre les effets de l'économie géographique sur les coûts géographiques.

Ainsi, ^{HELITZ} des firmes qui exportent sont celles qui sont les plus productives et de grande taille. Cela permet de faire baisser les coûts de production.



Pour la firme 1, la plus productive, il est possible d'exporter puisque les coûts géographiques qui augmentent les coûts de production ($C_m^1 + t$) ne les font pas dépasser le prix de réserve (c^*).

A contrario, la firme la moins productive, ne pourra pas exporter car dans ce cas, les coûts dépassent le prix de réserve. Toutefois, elle pourra tout de même continuer à

Suivre la demande domestique. Nous percevons alors la nécessité de réaliser une analyse en partant des firmes et non des pays pour expliquer les échanges car en plus d'expliquer une partie du commerce interbranche, cela permet de trouver d'explication de la capacité d'un pays à échanger avec les autres selon la productivité de ses firmes. Si la productivité des firmes dépend des caractéristiques du pays (qualité des infrastructures, innovation...), elle ne peut s'y réduire. Finalement, il apparaît plus pertinent d'analyser directement les firmes pour expliquer le commerce et la spécialisation.

Le commerce intrabranche est une dimension significative des échanges commerciaux et s'explique par la différenciation des produits reposant sur la diversité des préférences, mais aussi en ce qui concerne les biens de consommation intermédiaires, sur des stratégies des firmes, qui fragmentent leur chaîne de valeur afin de minimiser leur coût (de production et géographique). Cela permet donc également de rendre compte du commerce intrazone, inter et intra firme mais aussi sur des régimes de capacité à exporter.

En conclusion, nous pouvons souligner que les échanges commerciaux et la spécialisation sont deux phénomènes qui vont de pair. Pour expliquer leurs ressorts, il est nécessaire de distinguer commerce inter et intrabranche. Cela permet de voir que les caractéristiques d'une économie, par sa technologie, ses facteurs, sa productivité sont essentielles pour expliquer le commerce interbranche. Mais que le commerce intrabranche nécessite de se pencher davantage sur les firmes : leurs stratégies, de différenciation pour gagner en parts de marché, de minimisation des coûts. A ces deux types ~~cependant~~ dépend une spécialisation intrabranche, à saisir dans le second cas au vu des caractéristiques précises des biens échangés.

Epreuve : 101 B Matière : 88 43 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

1/ Question d'histoire de la pensée ou d'epistémologie :

Dr. Hamich dans son article de 2014, « Une ou des sociologies » oppose une sociologie qui tendrait à faire une théorie de la société dans laquelle elle place Durkheim et une sociologie davantage compréhensive usant à devoir et comprendre les actions des acteurs sociaux.

Cet exemple montre la persistance d'une opposition entre démarche explicative et démarche compréhensive en sociologie. On se demandera ainsi s'il faut opposer les analyses de Durkheim (démarche explicative) à celles de Weber.

On verra dans un premier temps que les analyses de Durkheim et Weber ont souvent été opposées. Il semble pourtant envisageable de combiner ces deux approches en sociologie.

Les analyses d'Emile Durkheim et de Max Weber ont souvent été opposées notamment dans les manuels de sociologie. On oppose ainsi comme le fait Dr. Hamich démarche explicative (Durkheim) et démarche compréhensive (Weber). La démarche explicative chercherait à expliquer le social par le

comme le décrit Durkheim dans Les Règles de la méthode sociologique publiée en 1895. Il s'agissait d'expliquer les causes des phénomènes sociaux et de traiter ces phénomènes, faits sociaux comme des choses. Pour cela, la démarche explicative aurait notamment recouru aux statistiques afin de chercher des corrélations entre faits sociaux à l'aide de la méthode des variations concomitantes. Ainsi, dans Le Suicide (1897) Durkheim établit une relation statistique entre le fait d'être marié et de ne pas se suicider. Il en déduit ensuite que le mariage peut être un facteur de protection contre le suicide. Les causes du suicide sont à chercher dans des faits sociaux qui peuvent échapper aux acteurs. Il est peu souhaitable, selon Durkheim, d'accéder aux discours des acteurs afin d'expliquer le suicide. Et à l'inverse, la démarche compréhensive viserait à comprendre le sens que donne les acteurs sociaux à leur action. Si l'on suivait cette démarche dans le cas de suicide, il faudrait alors analyser les lettres des personnes suicidées, par exemple, afin de comprendre les raisons de leur suicide. La démarche de Durkheim et de Weber impliqueraient des méthodes différentes. Il s'agissait d'un côté d'expliquer les faits sociaux notamment à l'aide de l'utilisation de la statistique. De l'autre côté, le sociologue tenterait de comprendre le

sens que les acteurs donnent à leurs actions. On pourrait alors étudier les discours des acteurs. C'est notamment ce que fait la sociologie pragmatique. Boltanski et Thévenot (1991, De la justification) tentent de rendre compte des grammaires, des principes de justification des acteurs. À l'ethnométhodologie comme les études de Seargent se rattachent également de cette démarche compréhensive en décrivant des ethnométhodes soit les raisonnements ordinaires des individus (1967, Studies in Ethnomethodology).

Néanmoins, cette opposition entre les analyses de Durkheim et de Weber, entre démarche explicative et compréhensive peut paraître caricaturale. Weber lui-même s'inscrit à ce jeu dans une démarche compréhensive et explicative. En effet, il cherche à comprendre le sens des actions afin d'en expliquer causalement leur déroulement. Ainsi, il faut comprendre l'esprit du capitalisme afin de l'expliquer (1905, l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme). De plus ses travaux mêlent enquêtes ethnographiques sur les milieux ouvriers, usages de statistiques ainsi que modélisation (idéaux-types). Il semble donc possible d'allier les analyses de Durkheim et de Weber. En effet, les enquêtes explicatives de type statistique permettent de montrer des régularités sociales, des caractéristiques spécifiques à des groupes. Ainsi, les statistiques sur le crime permettent de montrer que le crime est un phénomène « normal » car régulier dans les sociétés d'après

Durkheim. C'est également ce que constate
deuchelli aujourd'hui sur la déviance et
la délinquance (2011, à l'invention de la
violence). Ces regularités peuvent ensuite
se comprendre. On peut alors combiner
enquête statistique et enquête ethnographique
et l'enquête ethnographique permet de
comprendre les raisons de la déviance ou
de la délinquance. Ainsi, Bourgois dans
son enquête, En quête de respect (2007)
retrace les carrières déviantes de
différents habitants de Spanish Harlem.
Les entretiens permettent de saisir les
nuances, les silences, les non réponses
non perçues par les enquêtes statistiques
d'après Beaud et Weber (Le suicide de
l'enquête de terrain, 1988). Cette méthode
explicative et compréhensive permet alors
d'avoir une perception enrichie des
phénomènes sociaux. De nombreuses travaux
sociologiques combinent aujourd'hui ces
deux approches. C'est par exemple le cas
de l'enquête collective sur l'enfance
des Coisou qui explique à travers des
études statistiques les Coisou des enfants et
cherchent à comprendre également le sens
de ces Coisou pour les enfants et leurs
familles à l'aide d'entretiens.

On peut dans un premier temps opposer
les analyses de Durkheim et Weber dans une
visée pédagogique. Néanmoins, il semble
davantage enrichissant pour le sociologue
d'allier ces deux analyses plutôt que de
opposer afin de rendre compte des
phénomènes sociaux.

Epreuve : 101 B Matière : 5843 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

2/ Question sur l'objectif d'apprentissage :

La mobilité sociale a été théorisée par Sorokin (1927). Il s'agit d'un phénomène où un individu change de position sociale par rapport à celle de ses parents (mobilité intergénérationnelle) ou change de position sociale au cours de sa vie (mobilité horizontale). Cette mobilité peut être observée à l'aide de table de mobilité. Cette mobilité observée peut se décomposer entre mobilité structurelle et mobilité nette. La mobilité structurelle soit la composante structurelle de la mobilité observée résulte d'un changement de la structure sociale. En France, par exemple, la structure sociale a été modifiée avec le déclin numérique des agriculteurs et des ouvriers et la montée des cadres. Les professions d'agriculteurs s'étant réduites, tous les fils d'agriculteurs ne peuvent pas devenir agriculteurs. Ils vont alors avoir une mobilité « contrainte ». Ainsi certains fils d'agriculteurs vont devenir ouvriers, professions intermédiaires ou autres car ils ne peuvent pas tous devenir agriculteurs. Cette mobilité a pu être critiquée car elle ne permet pas de

la fluidité sociale. Boccud et Ternahy constatent que la mobilité observée tant à considérer la reproduction sociale sans prendre en compte le fait qu'avant 40 ans les individus ont pu avoir des expériences scolaires et professionnelles différentes de leurs pères avant de se retrouver à 40 ans dans la même position sociale.

Une autre approche de la mobilité a donc pu se développer. La mobilité se mesure aussi de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociale. En effet, la fluidité sociale fait abstraction des changements de structure. Elle rend compte de la mobilité comme si les structures sociales n'avaient pas évoluées (Vallet, 1989). La fluidité sociale mesure un rapport des chances c'est-à-dire un odds ratio. Elle mesure, par exemple, les chances que les fils de cadres ont de devenir cadres plutôt qu'ouvriers par rapport aux chances qu'ont les enfants d'ouvriers de devenir cadres plutôt qu'ouvriers. Cette fluidité sociale permet de voir que les chances de devenir cadres sont plus élevées pour les enfants de cadres que pour les enfants d'ouvriers. Vallet montre ainsi que l'étude de la fluidité sociale peut nuancer les chiffres de la mobilité observée. Il constate ainsi que la mobilité observée a augmenté lors de ces dernières décennies. La fluidité sociale, quant à elle, a augmenté. ??/23

mais bien plus légèrement et son évolution se fait sur un temps plus long. Or, une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. Une augmentation de la mobilité observée n'entraîne pas forcément une augmentation de la fluidité sociale dans la même population. Et ce d'autant plus, que la mobilité s'effectue souvent entre professions relativement proches au sein de l'espace social des fils d'agriculteurs qui ne sont pas devenus agriculteurs ont ainsi plus de chances de devenir ouvriers que cadres.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

III – Exploitation d'un dossier documentaire

3.1. Le sujet

Objectifs d'apprentissage sur lesquels porte l'épreuve :

- *Connaître les grandes tendances d'évolution des inégalités économiques depuis le début du XXe siècle et comprendre que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif.*
- *Savoir interpréter les principaux outils de mesure des inégalités, statique (rapport inter-quantiles, courbe de Lorenz et coefficient de Gini, top 1%) et dynamique (corrélation de revenu parents-enfants).*

Extrait du programme de la classe de Terminale :

Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les grandes tendances d'évolution des inégalités économiques depuis le début du XXe siècle et comprendre que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif.- Savoir interpréter les principaux outils de mesure des inégalités, statique (rapport inter-quantiles, courbe de Lorenz et coefficient de Gini, top 1%) et dynamique (corrélation de revenu parents-enfants).- Comprendre que les différentes formes d'égalité (égalité des droits, des chances ou des situations) permettent de définir ce qui est considéré comme juste selon différentes conceptions de la justice sociale (notamment l'utilitarisme, le libertarisme, l'égalitarisme libéral, l'égalitarisme strict).- Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités), de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations).
---	---

Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents qu'il retient, une séquence pédagogique pour une classe de [terminale] en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

Document 1

La connaissance des inégalités évalue la distance entre les faits et les valeurs des sociétés démocratiques qui ont placé l'égalité fondamentale de tous les individus au fronton de leurs principes. Mais cette mesure est aussi une activité sans fin car les inégalités peuvent être saisies de mille manières en fonction des acteurs et des groupes concernés, et en fonction des ressources et des biens inégalement répartis.

Ainsi peut-on mesurer les inégalités entre les groupes professionnels, les classes sociales, les sexes, les générations, les périodes historiques et les individus eux-mêmes... On peut aussi mesurer les inégalités entre les régions, les pays, les appartenances culturelles... sachant qu'il est possible de croiser toutes ces dimensions entre



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

elles. Quant aux critères sur lesquels s'évaluent les inégalités, ils sont encore plus nombreux : revenus, patrimoines, conditions de vie, santé, éducation, pratiques culturelles, participation politique, chances d'être discriminé, prestige... Si l'on croise ces deux dimensions, les collectifs concernés et les critères choisis, s'ouvre un espace de mesures et de comparaisons en extension continue en fonction de la qualité des outils statistiques et de l'imagination des chercheurs.

Source : François Dubet, *Inégalités et justice sociale*, La Découverte, 2014.

Document 2

La pauvreté (comme au demeurant la richesse) se définit d'abord en termes économiques. Une telle approche conduit à retenir comme critères non seulement l'insuffisance globale des revenus (à partir de la définition d'un seuil de pauvreté) mais encore leur irrégularité, en liaison avec l'instabilité de la situation professionnelle et la dépendance à l'égard des transferts sociaux et des dispositifs institutionnels qui les organisent. Cependant, même si l'insuffisance des ressources demeure en tout état de cause fondamentale, la pauvreté ne se réduit pas à cette dernière. Une multitude de signes extérieurs de pauvreté concerne l'ensemble des aspects de l'existence individuelle et collective : forte instabilité professionnelle, faiblesse des revenus primaires, dépendance importante à l'égard des revenus de transferts, insuffisance des revenus disponibles par unité de consommation, faiblesse ou même inexistence du patrimoine, difficultés pour accéder à un logement et pour s'y maintenir, logement surpeuplé ou inconfortable, morbidité et mortalité élevées du fait notamment de la durée et de la pénibilité du travail, faible niveau de formation générale et professionnelle, peu de loisirs, ouverture limitée à la culture « savante », relations sociales peu diversifiées, éloignement de la vie politique, marginalisation par rapport aux institutions politiques et aux médias, forte dépendance vis-à-vis des institutions judiciaires.

En définitive, la pauvreté ne se limite pas au *défait d'avoir* (expropriation des moyens de production et de consommation, revenus insuffisants ou irréguliers, absence de réserve et de patrimoine). C'est aussi et peut-être plus fondamentalement le *défait de pouvoir* : absence de maîtrise sur les conditions matérielles et institutionnelles de sa situation, précarité (faible capacité à faire face aux aléas de l'existence) et dépendance institutionnelle (notamment à l'égard des organismes de protection sociale) qui en résultent, fragilité des réseaux de socialisation (milieu professionnel, voisinage, association), souvent limités à la famille, absence de capacité politique (de capacité conflictuelle, de capacité à transformer sa propre situation par la lutte collective ou les médiations organisationnelles ou institutionnelles). La pauvreté, c'est enfin le *défait de savoir* : non seulement la disqualification scolaire, le défaut de capital scolaire (l'absence de titres scolaires) et culturel (l'extranéité à la culture « savante »), mais plus fondamentalement encore la faible capacité à symboliser, à se construire une représentation cohérente du monde, à s'y repérer et à s'y orienter de manière à pouvoir le transformer à son avantage.

Si en définitive la pauvreté est multidimensionnelle, c'est qu'elle relève d'un processus cumulatif. Nous la définirons précisément par l'accumulation de handicaps (de défauts ou de déficits) résultant d'inégalités tendant à se renforcer réciproquement.

Ainsi, des situations défavorables au sein des rapports de production, se traduisant par des travaux déqualifiés ou des emplois instables, s'accompagnent presque toujours de faibles rémunérations et d'un faible niveau de vie ; elles valent à ceux qui les exercent une morbidité et une mortalité supérieures à la moyenne ; ceux-ci n'accèdent de surcroît que difficilement à de bonnes conditions de logement ; ils n'ont pratiquement aucune chance de bénéficier d'une promotion par le biais de la formation professionnelle continue ; et leurs loisirs se réduiront de même à peu de chose. Dans ces conditions, la scolarité de leurs enfants est hypothéquée dès le départ ; ils se trouvent privés des conditions matérielles, relationnelles, même affectives qui seules permettent la construction d'un projet de vie ; et ils ont toute (mal)chance de se retrouver dans la même situation que celle de leurs parents. En un mot, le handicap appelle le handicap : celui qui subit les effets des inégalités sociales



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

sous un angle déterminé risque fort de les subir sous d'autres angles. Au terme de cette accumulation de handicaps se profile l'éviction des modes de vie considérés comme normaux dans notre société, qui marque le degré extrême de la pauvreté.

Source : Alain Bihl, Roland Pfefferkorn, *Le système des inégalités*, La Découverte, 2008.

Document 3

Indicateurs de concentration. – L'indice le plus couramment utilisé pour mesurer la concentration des ressources monétaires est le coefficient de Gini (du nom du statisticien italien Corrado Gini, 1884-1965). Par un chiffre compris entre 0 (distribution parfaitement égalitaire, c'est-à-dire où chaque ménage possède la même proportion de la variable calculée) et 1 (distribution parfaitement inégalitaire où un ménage possède 100 % de la variable calculée), il trace la courbe de Lorenz, du nom de l'économiste américain Max O. Lorenz (1876-1959). Celle-ci est la représentation graphique de la fonction qui mesure le degré de concentration d'une variable dans une population. Elle associe, en abscisse, les effectifs cumulés de la population (en %) et, en ordonnée, les effectifs cumulés croissants de la variable dont on étudie la distribution (en %). La bissectrice représente la distribution parfaitement égalitaire et, plus la concentration réelle s'en éloigne, plus la distribution de la variable est inégalitaire. L'indice de Gini est calculé à partir de la multiplication par 2 de la surface de concentration, c'est-à-dire de l'aire située entre la bissectrice et la courbe de répartition de la variable. L'indice de Gini est abstrait : il synthétise en un seul chiffre le niveau global d'inégalités observable dans une société. Il peut donc donner lieu à des comparaisons entre les sociétés et entre une même société à différentes périodes. Le défaut principal des indicateurs synthétiques comme le coefficient de Gini est de ne pas permettre de saisir les rapports sociaux à l'intérieur de la population étudiée. Il est en outre difficile de comprendre intuitivement le niveau d'inégalités d'un pays à partir d'un seul chiffre. Pour remédier à ces problèmes, il existe des indicateurs de dispersion des ressources monétaires.

Indicateurs de dispersion. – La dispersion désigne l'écart entre les valeurs extrêmes d'une variable ou l'écart entre ces valeurs extrêmes et la médiane (valeur qui sépare la population observée en deux parties d'égal effectif). Pour élaborer des indicateurs de dispersion, on découpe la population d'une société donnée en tranches, désignées par le terme « fractiles ». Celles-ci sont des proportions de la population (quintiles pour désigner des tranches de 20 % ; quartiles pour désigner des tranches de 25 % ; déciles pour désigner des tranches de 10 % ; centiles pour désigner des tranches de 1 % ; millimes pour désigner des tranches de 0,1 %, etc.). Elles sont hiérarchisées : pour une distribution de salaires par exemple, le premier décile (D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ; le cinquième décile (D5) est la médiane et le dernier décile (D9) le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des mêmes salaires. Grâce à cette décomposition, on mesure des rapports interdéciles qui correspondent au multiplicateur qu'il faut appliquer pour que le plafond de la partie la plus pauvre atteigne le plancher de la partie la plus riche (D9/D1 ou P90/P10). On peut aussi utiliser le niveau moyen de revenu à l'intérieur de chacun de ces déciles pour calculer le rapport du revenu moyen du décile le plus riche à celui du plus pauvre (D10/D1), ou bien la part de la richesse et des revenus détenue par une certaine tranche : le millime, le centile, le décile (en général supérieur).

L'intérêt du rapport interdécile est d'être décomposable entre l'écart des valeurs supérieures à la médiane (D9/D5) et l'écart des valeurs qui lui sont inférieures (D5/D1). La médiane est souvent préférée à la moyenne, qui « tire » vers le haut les revenus du membre « moyen » parce qu'elle prend en compte les hauts revenus qui sont très éloignés des niveaux de revenu les plus courants. L'écart des salaires nets médians et moyens est parlant, même.... Ces décompositions permettent d'apporter des éléments de description des rapports sociaux à l'œuvre dans une société, en même temps que d'indiquer une évolution dans la capacité redistributive de l'intervention publique envers les plus défavorisés.

Source : Nicolas Duvoux, *Les inégalités sociales*, Que sais-je ?, 2017.

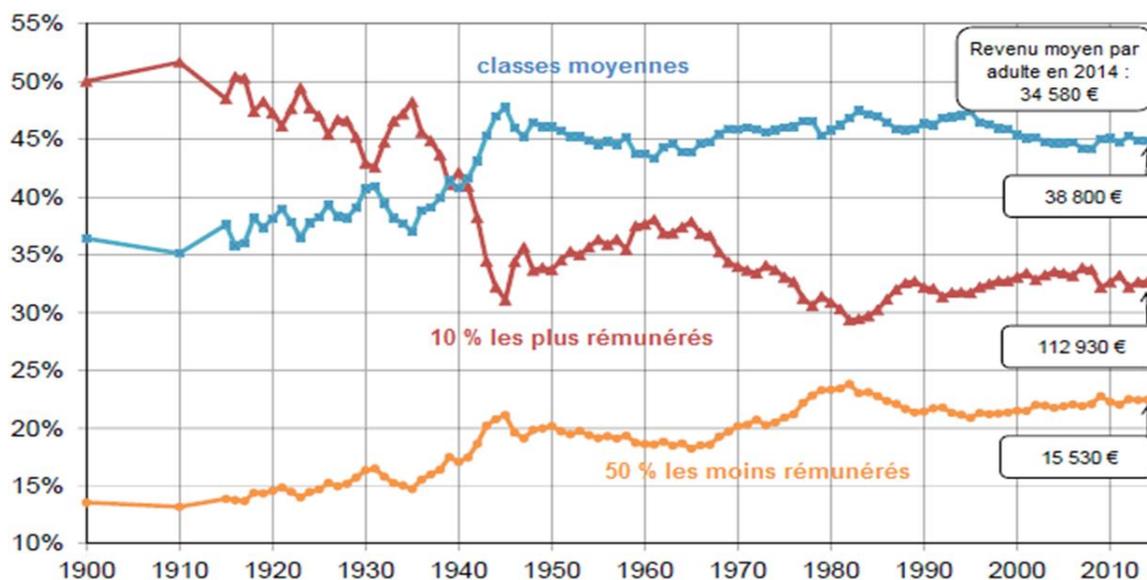


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Document 4

Le partage du revenu national en France (1900-2014)



Source : d'après Garbinti Bertrand, Goupille-Lebret Jonathan, Piketty Thomas, Inégalités de revenu en France, 1900-2014 : Enseignements des Comptes Nationaux Distributifs (DINA), Document de travail n°677, Banque de France, 2018.

Document 5

Part des revenus des 1 % ayant les plus hauts revenus en France, 1900-2014



Note : distribution du revenu national avant impôts (et avant taxes et transferts, à l'exception des retraites et allocations chômage) parmi les adultes. Séries « equal-split » (revenus des couples mariés ou pacsés divisés par deux).
Note de lecture : la part des revenus des 1 % dont les revenus sont les plus élevés passe de 22 % en 1900 à 7 % en 1983 puis à 11 % en 2014. En 2014, le revenu national moyen par adulte est de 34 580 €, et de 374 200 € parmi les 1 % ayant les plus hauts revenus.
Source : données et graphique extraits de Garbinti et al. (2017).

Source : Bertrand Garbinti et Jonathan Goupille-Lebret, dans « Inégalités de revenu et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période », Économie et Statistique, INSEE, 2019.



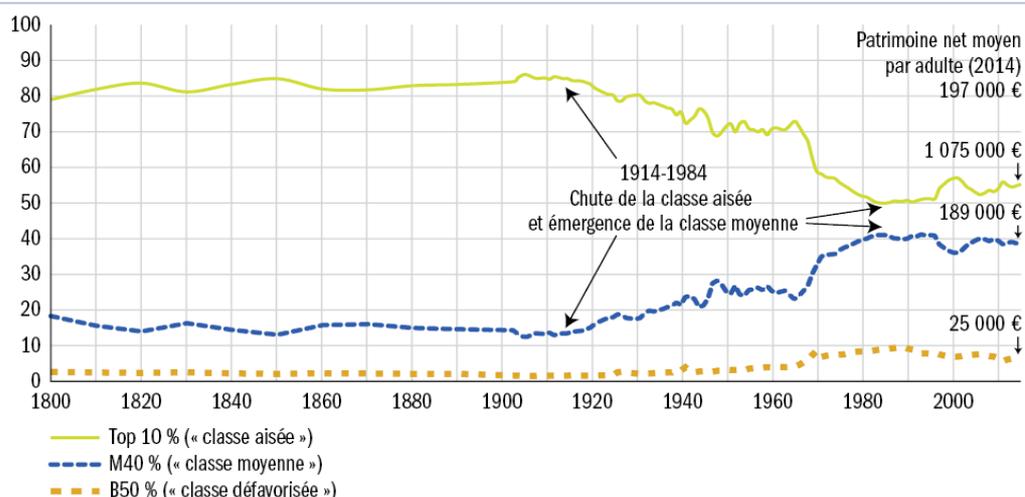
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Document 6

Concentration du patrimoine en France, 1800-2014

(axe des abscisses : années ; axe des ordonnées : part du patrimoine net détenue en % du patrimoine total)



Source : Garbinti Bertrand, Goupille-Lebret Jonathan, « Inégalités de patrimoine en France : quelles évolutions de 1800 à 2014 ? », Rue de la Banque n°66, Banque de France, 2018.

Document 7

Distribution et moyenne des niveaux de vie avant redistribution (en euros 2018 constants)

Déciles de niveaux de vie avant redistribution	2003	2006	2009	2012	2015	2018
1er décile (D1)	8 270	8 550	8 660	7 810	7 600	7 650
2ème décile (D2)	12 240	12 550	12 970	12 510	12 690	12 860
3ème décile (D3)	15 370	15 800	16 390	16 130	16 410	16 740
4ème décile (D4)	18 300	18 780	19 450	19 310	19 540	19 990
Médiane (D5)	21 050	21 630	22 480	22 350	22 600	23 130
6ème décile (D6)	24 120	24 760	25 730	25 710	25 840	26 600
7ème décile (D7)	28 080	28 630	29 760	29 790	29 920	30 620
8ème décile (D8)	33 470	34 010	35 560	35 590	35 800	36 410
9ème décile (D9)	43 520	44 870	46 240	46 830	46 440	47 910
Moyenne	24 940	25 800	26 660	26 950	26 670	27 580
Rapport interdécile (D9/D1) (3)	5,26	5,25	5,34	6,00	6,11	6,26

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : d'après Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 2003 et 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2018.



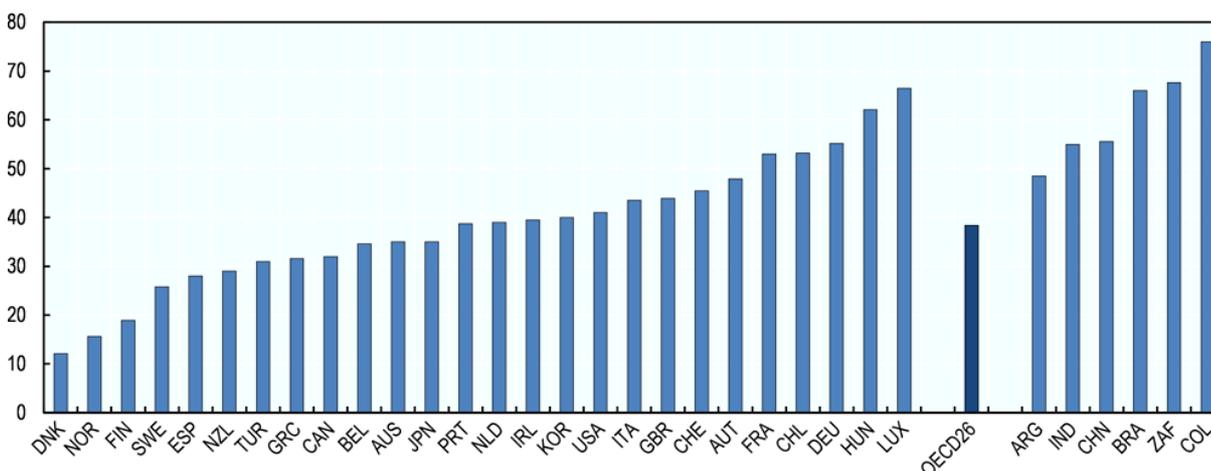
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Document 8

La mesure de la mobilité (ou, plus précisément, son opposé, c'est-à-dire la persistance) intergénérationnelle des revenus d'activité la plus utilisée est l'élasticité des revenus d'une génération à l'autre, qui explique le degré de rapprochement entre la situation économique d'un enfant et celle de ses parents. Cette mesure peut être interprétée comme suit : si l'élasticité est égale à zéro, les revenus d'activité d'un enfant à l'âge adulte sont sans rapport aucun avec la situation des parents et la mobilité relative des revenus est au plus haut niveau. Inversement, si l'élasticité est de 100 %, tous les revenus d'activité sont déterminés par ceux du père et la mobilité est au plus bas niveau. La persistance intergénérationnelle des revenus dans les pays de l'OCDE varie d'une élasticité de 12 % à 76 %.

Coefficient de régression en %



[Calculs de l'OCDE à partir de différentes sources]

Note : la hauteur de chaque barre correspond à la meilleure estimation ponctuelle de l'élasticité intergénérationnelle des revenus d'activité. Une valeur supérieure indique une plus grande persistance des revenus d'une génération à l'autre, et donc une plus faible mobilité intergénérationnelle. L'estimation pour le Luxembourg n'est pas strictement comparable avec celles d'autres pays de l'OCDE en raison de son schéma migratoire particulier, à savoir 46 % d'individus nés dans un autre pays en 2015, contre 13 % en moyenne dans l'OCDE (OCDE, 2017b). Un grand nombre de ces personnes n'ont pas grandi ni fait des études au Luxembourg.

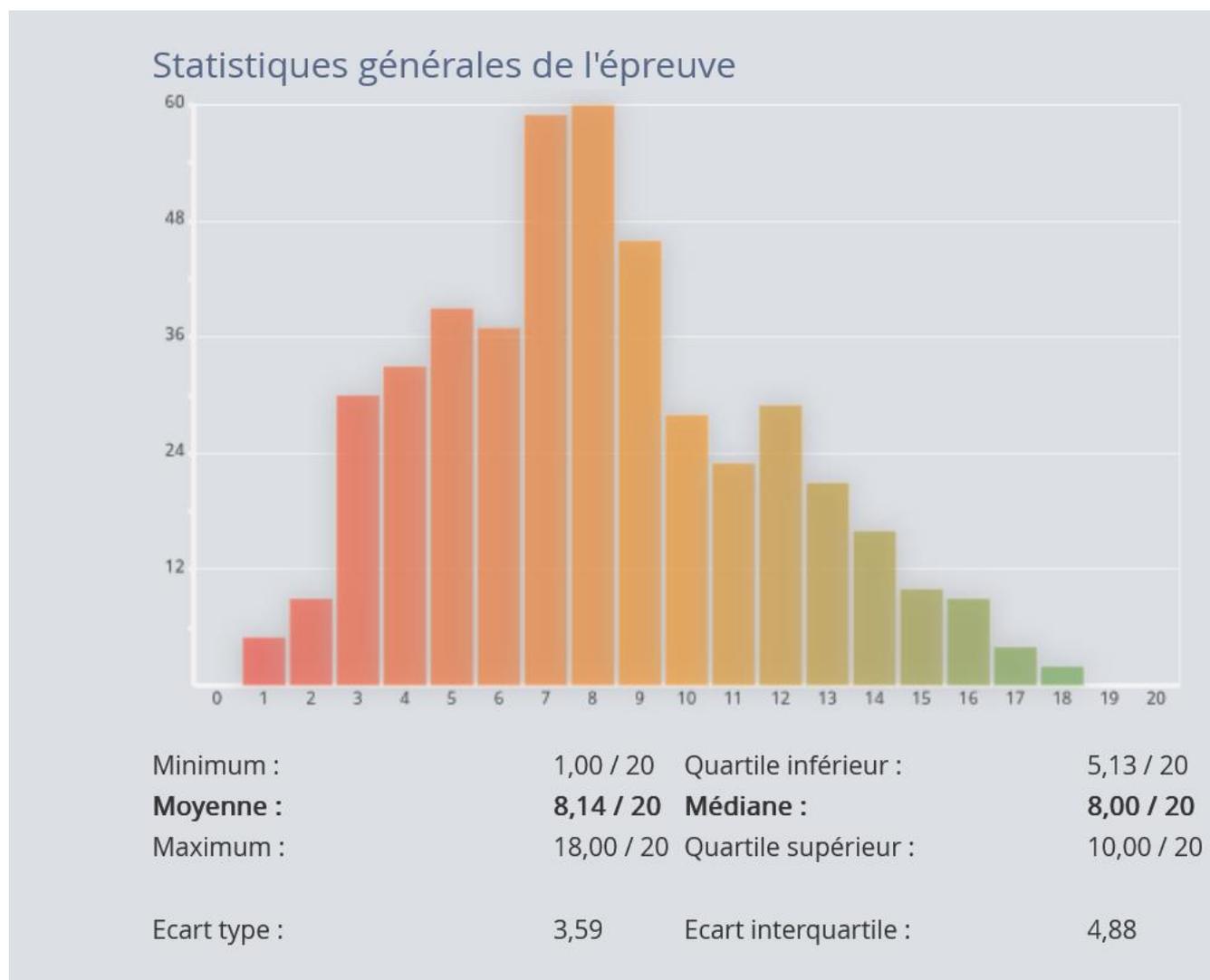
Source : « L'ascenseur social est-il en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale? », OCDE, 2019.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3.2. Les résultats : distribution des notes



3.3. Attentes et commentaires

→ **Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.**

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisition des élèves. Le cours présente la façon d'atteindre les objectifs précités en utilisant le dossier documentaire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui a été fait en cours pour mesurer le degré de compréhension des élèves ; elle ne doit pas aborder des éléments qui n'auraient pas été traités en cours.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

→ La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Il ne suffit pas d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien, point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec les élèves. Il ne faut pas non plus oublier qu'une des bases essentielles de la pédagogie est la progressivité des apprentissages.

→ Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.

On attend des candidates et candidats qu'ils maîtrisent parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. Ils doivent montrer qu'ils savent utiliser le vocabulaire économique et social et les outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves. Les contenus proposés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.

→ La gestion du temps est un facteur extrêmement important.

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais finalement peu utile), mais avec une qualité et un degré de précision qui diminuent au fur et à mesure des pages. De nombreux candidates et candidats manquent de temps pour réaliser l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales non corrigées.

→ La présentation doit être soignée.

L'orthographe et l'expression doivent être correctes. Les copies mises à disposition des correcteurs et correctrices sont scannées, il est donc vivement conseillé d'utiliser une encre foncée.

Quelques défauts repérés dans les copies :

- Le niveau de maîtrise des savoir-faire quantitatifs, en particulier les déciles, est souvent insuffisant : beaucoup d'approximations et d'erreurs.
- La logique de la progression est parfois non pertinente (par exemple utilisation d'outils de mesure avant de les avoir présentés).
- Certains candidats et candidates multiplient les questions aux élèves peu utiles, voire inutiles, d'autres interrogent les élèves sur des connaissances qu'ils ne sont pas sensés maîtriser ou qui ne sont pas attendues (les causes des évolutions des inégalités par exemple)
- Les « phases de sensibilisation » visant à mettre en lumière les représentations des élèves ont souvent peu d'intérêt car parfois elles questionnent des « quasi-évidences » et parfois, elles n'ont d'autre objectif que de faire dire des choses fausses aux élèves dans le seul intérêt de rétablir ensuite la « réalité scientifique ».
- Beaucoup de copies perdent du temps sur la simple présentation des documents du dossier ; certains candidats et candidates qui ont fait une étude exhaustive des documents dans l'introduction pédagogique n'ont pas eu le temps de finir l'épreuve.
- Dans l'introduction pédagogique, la présentation de la logique de cheminement est très souvent oubliée, traduisant parfois une maîtrise insuffisante des attentes en termes de savoirs du programme et par conséquent un manque de cohérence de la séquence proposée.
- Si un travail en groupes ou en îlots est proposé, il faut en justifier l'intérêt, ce qui est rarement le cas.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- De nombreuses évaluations sont proposées sans corrigé.
- Certains candidats et candidates n'apportent pas les réponses aux questions qu'ils posent aux élèves.

2.4. Exemple de corrigé (proposé par Marc Montoussé)

Proposition de corrigé

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait. On pourra se référer utilement à la fiche Éduscol et au chapitre du Collège de France (Campus de l'Innovation) se rapportant à cette partie du programme.

Introduction pédagogique

1. Place du sujet dans le programme

- Programme de la classe de terminale
- Regards croisés
- Concerne les deux premiers objectifs d'apprentissage du chapitre

2. Prérequis

Il n'y a pas de prérequis particulier de contenu à part les inégalités de revenus qui ont été abordées en classe de seconde et dans les deux premiers chapitres d'économie de la classe de terminale. En fonction des années et donc des chapitres étudiés en classe terminale, le capital culturel, les inégalités de réussite scolaire et la mobilité sociale pourront être remobilisés.

Les prérequis des objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques sont la médiane et la représentation de séries chronologiques (dès la classe de seconde). L'écart et rapport inter-quantile, le coefficient de Gini et la courbe de Lorenz figurent dans les objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques de la classe de terminale.

3. Objectifs de la séquence

Logique du cheminement :

- Les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif
- Certains outils permettent de les mesurer...
- et ainsi d'en estimer l'ampleur et l'évolution sur longue période.

Au terme de la séquence, les élèves doivent être en mesure de :

- Savoir définir les inégalités économiques et sociales.
- Savoir que les inégalités économiques et sociales sont multiformes.
- Comprendre par quels mécanismes elles sont cumulatives.
- Connaître et savoir mobiliser les principaux outils de mesure des inégalités, statique (rapport inter-quantiles, courbe de Lorenz et coefficient de Gini, top 1%) et dynamique (corrélation de revenu parents-enfants).



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

- Connaître l'ampleur des inégalités économiques et les grandes tendances de leur évolution depuis le début du XXe siècle.

Remarque : une des difficultés du traitement de ces deux objectifs d'apprentissage est que le premier porte notamment sur les tendances de l'évolution des inégalités économiques et que le second porte sur les outils de mesure des inégalités alors que l'on a besoin d'outils de mesure pour présenter les grandes évolutions. Les différentes propositions permettant de lever de façon pertinente cette difficulté ont été valorisées.

4. Dossier documentaire

Document	Présentation	Utilisation
1	Texte de François Dubet (<i>Inégalités et justice sociale</i>) qui met l'accent sur la diversité des inégalités aussi bien en fonction des acteurs et des groupes concernés qu'en fonction des ressources et des biens inégalement répartis.	Évaluation : EC3
2	Texte de Alain Bihr et Roland Pfefferkorn (<i>Le système des inégalités</i>) qui présente la pauvreté comme un phénomène multiforme (défaut d'avoir, mais aussi défaut de pouvoir et de savoir) et cumulatif (« le handicap appelle le handicap »).	Cours Évaluation (dernière partie) : EC3
3	Texte de Nicolas Duvoux (<i>Les inégalités sociales</i>) qui présente les principaux outils de mesure statique des inégalités : les indicateurs de concentration (coefficient de Gini et courbe de Lorenz) et les indicateurs de dispersion (fractiles, dont déciles et écarts interdéciles).	Cours
4	Graphique de Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret, Thomas Piketty qui présente le partage du revenu national en France entre 1900 et 2014 entre trois groupes : les 10 % les mieux rémunérés (top 10 %), les « classes moyennes » et les 50 % les moins bien rémunérés. On constate une forte diminution des inégalités entre 1900 et les années 1940, une plus faible réduction des inégalités entre les années 1940 et les années 1980, et une reprise à partir des années 1980.	Cours Évaluation : EC2
5	Graphique de Bertrand Garbinti et Jonathan Goupille-Lebret qui présente l'évolution de la part des revenus des 1 % ayant les plus hauts revenus (top 1 %) en France entre 1900 et 2014. On constate que leur part diminue irrégulièrement mais assez fortement entre 1900 et les années 1940, qu'elle continue à diminuer, mais plus lentement jusqu'aux années 1980 et qu'elle augmente ensuite.	Cours
6	Graphique de Bertrand Garbinti et Jonathan Goupille-Lebret qui présente l'évolution du partage du patrimoine en France entre 1800 et 2014 entre trois groupes : les 10 % les mieux dotés (top 10 %), les « classes moyennes » et les 50 % les moins bien dotés. On constate que les inégalités de patrimoine sont très importantes et ont tendance à s'accroître légèrement tout au long du XIX ^e siècle, qu'elles diminuent ensuite assez fortement jusqu'aux années 1980 et qu'elles ont tendance à augmenter depuis.	Cours



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

7	Tableau de l'INSEE qui présente la distribution des niveaux de vie avant redistribution par déciles pour certaines années entre 2003 et 2008 (en euros 2018 constants) ainsi que leur moyenne. On constate une augmentation du rapport interdécile et donc une augmentation des inégalités. Le niveau de vie des 10 % les moins favorisés a même tendance à diminuer sur la période.	Cours Évaluation : EC3
8	Texte et graphique de l'OCDE qui présentent le principal outil de mesure dynamique des inégalités : la corrélation de revenu parents-enfants mesurée par l'élasticité des revenus d'une génération à l'autre. « Si l'élasticité est égale à zéro, les revenus d'activité d'un enfant à l'âge adulte sont sans rapport aucun avec la situation des parents et la mobilité relative des revenus est au plus haut niveau. Inversement, si l'élasticité est de 100 %, tous les revenus d'activité sont déterminés par ceux du père et la mobilité est au plus bas niveau. »	Cours

Séquence pédagogique

Introduction : *Savoir définir une inégalité*

En prenant des exemples concrets, interroger les élèves sur ce qui distingue différences et inégalités afin d'aboutir à une définition de l'inégalité.

Une inégalité est une différence entre individus ou groupes sociaux qui se traduit en termes d'avantages ou de désavantages.

1. Les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif

- *Les inégalités présentent un caractère multiforme...*

A partir du document 2.

Question 1 : Quelles sont les principales inégalités économiques mises en évidence par le document ?

Question 2 : Quelles sont les principales inégalités sociales mises en évidence par le document ?

Remarque : on attendra de l'élève qu'il réponde bien en termes d'inégalités et non en termes de pauvreté comme le fait le document.

Les inégalités sont économiques lorsque les avantages et désavantages sont d'ordre économique. Ainsi le document met en évidence des inégalités de revenus (niveau et régularité), des inégalités de patrimoine et des inégalités professionnelles (plus ou moins grande stabilité de la situation professionnelle). Ces inégalités induisent directement des inégalités de consommation, notamment de logement (accès au logement, confort, taille du logement...). Il s'agit de ce que Alain Bihir et Roland Pfefferkorn nomment le « défaut d'avoir ».

Les inégalités sont sociales lorsque les avantages et désavantages sont d'ordre social. Ainsi, il existe des inégalités de morbidité et de mortalité, de formation générale et professionnelle (capital scolaire),



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

de loisirs, d'accès à la culture « savante » (capital culturel), de relations sociales (capital social), de proximité vis-à-vis de la vie politique et des institutions politiques... Il s'agit de ce que Alain Bihr et Roland Pfefferkorn nomment le « défaut de pouvoir » et le défaut de savoir ».

- ... **et cumulatif**

A partir du document 2.

Question 1 : Pourquoi, selon le document, « le handicap appelle le handicap » ?

Question 2 : Présenter un mécanisme qui montre que l'avantage est aussi cumulatif.

Les désavantages sont cumulatifs aussi bien dans le parcours de vie d'une personne qu'entre générations.

Un manque de diplôme, de capital économique et de capital social va se traduire par des emplois déqualifiés et instables, s'accompagnant de faibles rémunérations, d'un faible niveau de vie et donc d'une impossibilité de se constituer un patrimoine. Ceux qui exercent ces emplois subissent une morbidité et une mortalité supérieures à la moyenne ; ils n'accèdent que difficilement à de bonnes conditions de logement et leurs dépenses de loisir sont peu importantes. Une personne privée d'emploi risque à terme d'être privée de logement ce qui la prive d'adresse et dégrade ses conditions de vie et de ce fait induit de très grandes difficultés à trouver un nouvel emploi. En raison de la faiblesse de leur dotation culturelle, mais aussi économique et sociale, la probabilité de réussite scolaire de leurs enfants sera plus faible que celles des personnes avantagées. A leur tour, leurs enfants seront désavantagés et il leur sera plus difficile de se construire un projet de vie ; ils risquent donc de se retrouver dans la même situation que celle de leurs parents. « Le handicap appelle le handicap ».

Le processus inverse existe aussi. De hauts revenus permettent l'accumulation d'un patrimoine qui, lui-même, peut être source de revenus. Les avantages économiques génèrent d'autres avantages, notamment sociaux. Ainsi, les plus aisés vont pouvoir habiter les cœurs des métropoles dynamiques, équipées en réseaux (de transports, numériques...), et en écoles réputées. Grâce à la dotation en capital culturel, mais aussi économique et social de leurs parents, les enfants vont mieux réussir à l'école et dans la vie professionnelle.

Les catégories favorisées voient leurs avantages s'additionner et à l'opposé, les désavantages des classes populaires se renforcent.

2. Les principaux outils permettant de mesurer les inégalités

Pour être en mesure de mesurer l'ampleur et l'évolution des inégalités, il est nécessaire de disposer d'outils ; le rapport inter-quantiles, la courbe de Lorenz, le coefficient de Gini et le top 1% sont des outils de mesure statique des inégalités alors que la corrélation de revenu parents-enfants permet une mesure dynamique de celles-ci.

- **Les principaux outils de mesure statique des inégalités**

- *Les rapports inter-quantiles*

A partir du document 3.

Question 1 : Que sont des fractiles (ou quantiles) ? Donner des exemples.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Question 2 : Que mesure un rapport interdécile ? Quels rapports interdéciles sont utilisés ? A quoi servent-ils ?

Pour élaborer des indicateurs de dispersion, il est possible de partager la population d'une société donnée en tranches, c'est-à-dire en « fractiles » ou « quantiles ». Les quintiles désignent des tranches de 20 %, les quartiles de 25 %, les déciles de 10 % et les centiles de 1 %. Pour une distribution de salaires par exemple, le premier décile (D1) est le salaire au-dessous duquel se situent les 10 % des salaires les plus faibles ; le cinquième décile (D5) est la médiane et le dernier décile (D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires les moins élevés, ou pour le dire autrement, le salaire au-dessus duquel se situent les 10 % des salaires les plus élevés.

On peut calculer des rapports interdéciles :

- le rapport $D9/D1$ met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ;
- le rapport $D9/D5$ compare le haut de la distribution à la valeur médiane ;
- le rapport $D5/D1$ compare la médiane au bas de la distribution.

Plus le rapport est élevé, plus les inégalités sont fortes.

Application à partir du document 7.

Que signifient les données suivantes (en 2018) : 7 650, 47 910 et 6,26 ?

En 2018, avant redistribution 10 % des individus ont un niveau de vie inférieur à 7 650 euros et 10 % des individus ont un niveau de vie supérieur à 47 910 euro. Le coefficient multiplicateur entre le plafond des 10 % les plus pauvres et le plancher des 10 % les plus riches est de 6,26.

- *Courbe de Lorenz, coefficient de Gini et top 1 %*

A partir du document 3.

Question 1 : Comment est construite la courbe de Lorenz ? Qu'indique-t-elle ?

Question 2 : Qu'est-ce que l'indice de Gini ? Comment l'interpréter ?

La courbe de Lorenz est la représentation graphique de la fonction du degré de concentration d'une variable dans une population. Elle associe, en abscisse, les effectifs cumulés de la population (en %) et, en ordonnée, les effectifs cumulés croissants de la variable dont on étudie la distribution (en %). La bissectrice représente la distribution parfaitement égalitaire (équirépartition) ; plus la concentration réelle s'en éloigne, plus la distribution de la variable est inégalitaire.

Application.

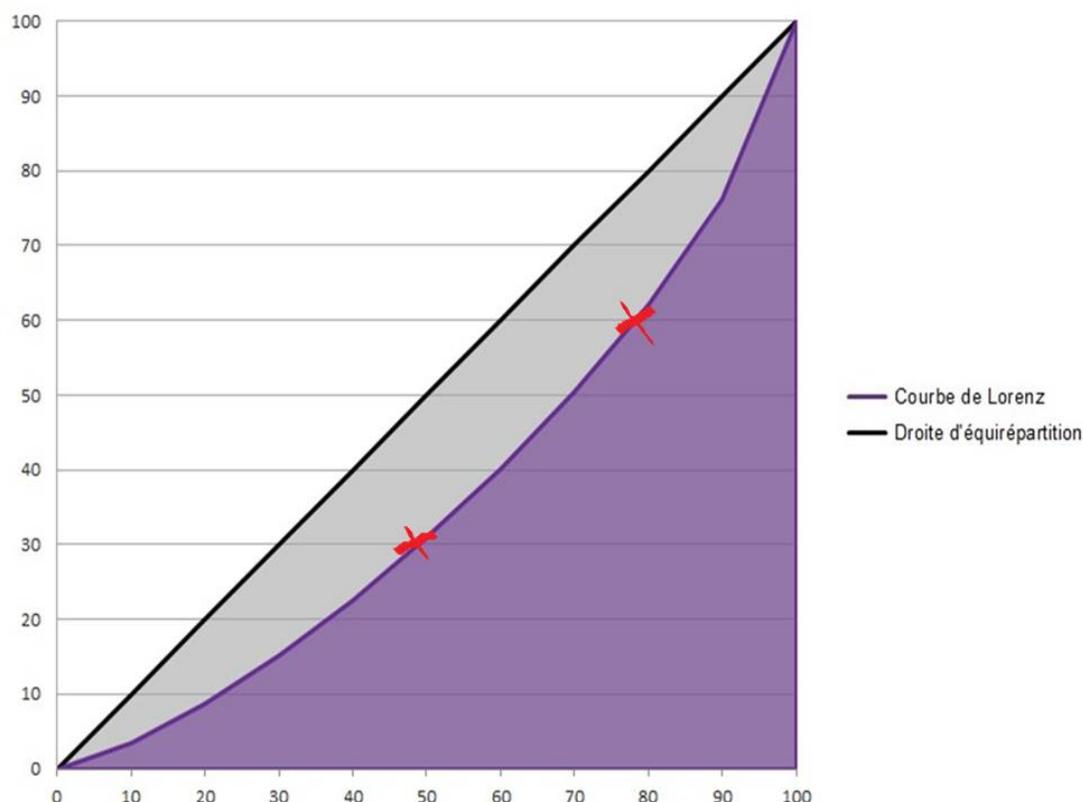
Que signifient les points marqués d'une croix rouge ?



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Courbe de Lorenz des niveaux de vie en France (2019)



Source : Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2019

On constate qu'en France en 2019, les 50 % des individus ayant les niveaux de vie les moins élevés cumulent 30 % de la totalité des niveaux de vie (revenu disponible par unité de consommation) et que les 80 % des individus ayant les niveaux de vie les moins élevés cumulent 60 % de la totalité des niveaux de vie.

L'indice de Gini est calculé à partir de la multiplication par 2 de la surface de concentration, c'est-à-dire de l'aire située entre la bissectrice et la courbe de répartition de la variable (en gris sur le graphique). Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

Un autre indicateur de concentration est le top 1 % ; c'est la part du revenu ou du patrimoine détenue par le 1 % des individus les mieux dotés.

- **La mesure dynamique des inégalités**

Il s'agit ici de mesurer les inégalités intergénérationnelles et donc, concernant le revenu (on pourrait aussi les calculer pour le patrimoine), la corrélation entre le revenu des enfants et celui de leurs parents. L'objectif est de rendre compte d'une forme de mobilité sociale : le critère n'est pas celui de la catégorie socioprofessionnelle mais celui du revenu. Cela revient à poser la question suivante : dans quel mesure le niveau relatif du revenu des enfants est-il influencé par celui de leurs parents ?



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

A partir du document 8.

Question 1 : Qu'indique l'élasticité des revenus d'une génération à l'autre ?

Question 2 (*application*) : Sachant que si dans un pays, l'élasticité intergénérationnelle est égale à 50 %, et que les revenus d'une famille A sont le double des revenus de la famille B, alors, en moyenne, les enfants de la famille A auront des revenus 50 % supérieurs (le double de revenu = 100%, que l'on multiplie par 0,5) aux enfants de la famille B, exprimer de la même façon, à partir des calculs de l'OCDE, l'élasticité intergénérationnelle des revenus au Danemark (élasticité 12) pour une famille A gagnant le double d'une famille B et en France (élasticité 53) pour une famille A gagnant le triple d'une famille B.

Question 3 : Que peut-on déduire des données de l'OCDE ?

La corrélation entre le revenu des enfants et celui de leurs parents est généralement mesurée par l'élasticité des revenus d'une génération à l'autre, qui présente le degré de proximité entre la situation économique d'un enfant et celle de ses parents ou plus précisément la différence en pourcentage du revenu des enfants (par rapport à la moyenne des revenus des enfants) qui est associée à une différence de 1 % du revenu des parents (par rapport à la moyenne des revenus). « Si l'élasticité est égale à zéro, les revenus d'activité d'un enfant à l'âge adulte sont sans rapport aucun avec la situation des parents et la mobilité relative des revenus est au plus haut niveau. Inversement, si l'élasticité est de 100 %, tous les revenus d'activité sont déterminés par ceux du père et la mobilité est au plus bas niveau. »

Au Danemark, l'élasticité intergénérationnelle est égale à 12 % ; si les revenus d'une famille A sont le double des revenus de la famille B, alors, en moyenne, les enfants de la famille A auront des revenus 12 % supérieurs aux enfants de la famille B.

En France, selon les calculs de l'OCDE (ceux de Corak sont différents), l'élasticité intergénérationnelle est égale à 53 % ; si les revenus d'une famille A sont le triple des revenus de la famille B (200 %), alors, en moyenne, les enfants de la famille A auront des revenus 106 % ($200 \times 0,53$) supérieurs aux enfants de la famille B.

Les données de l'OCDE montrent une grande différence entre les pays (de 12 % pour le Danemark à 76 % pour la Colombie). Les positions des parents sont moins déterminantes sur celles de leurs enfants dans les pays scandinaves que dans les autres pays occidentaux.

Dans l'absolu, l'élasticité pourrait être supérieure à 100. Comme elle est inférieure à 100, l'avantage initial peut-être supprimé au bout de quelques générations.

Remarque : l'élasticité intergénérationnelle ne sera pas nécessairement attendue car elle n'est pas explicitement au programme.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

3. Les grandes tendances de l'évolution des inégalités économiques

- **Les grandes tendances de l'évolution des revenus en France**

A partir des documents 4,5 et 7.

Question : Comment évoluent les inégalités de revenus (et de niveaux de vie avant redistribution) en France sur le long terme (depuis 1900) et sur plus courte période ?

On constate :

- Une forte diminution des inégalités entre 1900 et les années 1940 : forte baisse de la part des revenus des 1 % ayant les plus hauts revenus (top 1 %) et baisse de la part des 10 % les mieux rémunérés (top 10 %) ; augmentation de la part des « classes moyennes » et des 50 % les moins bien rémunérés.
 - Une plus faible réduction des inégalités entre les années 1940 et les années 1980 : les tendances générales sont les mêmes qu'entre 1900 et 1940 mais avec une ampleur moindre.
 - Une augmentation des inégalités à partir des années 1980 : nette augmentation de la part des revenus des 1 % ayant les plus hauts revenus (qui revient à son niveau des années 1940), augmentation de la part des 10 % les mieux rémunérés (top 10 %) ; baisse de la part des « classes moyennes » et des 50 % les moins bien rémunérés. Entre 2003 et 2018, on constate une augmentation du rapport interdécile et donc une augmentation des inégalités de niveaux de vie avant redistribution ; le niveaux de vie des 10 % les moins favorisés a même tendance à diminuer sur la période.
- ### - **Les grandes tendances de l'évolution des patrimoine en France**

A partir du document 6.

Question : Comment évoluent les inégalités de patrimoine en France sur le long terme ?

On constate que les inégalités de patrimoine sont très importantes et ont tendance à s'accroître légèrement tout au long du XIX^e siècle (tendance à l'augmentation de la part des 10 % les mieux dotés et tendance à la baisse de celles des « classes moyennes » et des 50 % les moins bien dotés), qu'elles diminuent ensuite assez fortement jusqu'aux années 1980 (baisse de la part des 10 % les mieux dotés ; augmentation de la part des « classes moyennes » et des 50 % les moins bien dotés) et qu'elles ont tendance à réaugmenter depuis (augmentation de la part des 10 % les mieux dotés et baisse de celle des 50 % les moins bien dotés).

Conclusion (*Transition vers les deux prochains OA*)

Les inégalités économiques sont plus aisément mesurables que les inégalités sociales qui sont beaucoup plus diverses. Les inégalités étant cumulatives, l'accroissement des inégalités économiques depuis les années 1980 se traduit par un accroissement des inégalités sociales qui interroge sur la notion même de justice sociale. Pour corriger ces inégalités, les pouvoirs publics disposent de certains outils.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Évaluation

1. Entraînement à l'EC1

Présenter le principal outil de mesure dynamique des inégalités.

Réponse :

L'indicateur de la corrélation du revenu parents-enfants est le principal outil de mesure dynamique des inégalités. Il peut être mesuré par « l'élasticité intergénérationnelle des revenus », c'est-à-dire la différence en pourcentage du revenu des enfants qui est associée à une différence de 1 % du revenu des parents.

Une corrélation du revenu parents-enfants forte signifie que les inégalités ont tendance à se reproduire d'une génération à l'autre. Elle est faible dans les pays scandinaves, ce qui montre que la position des enfants ne dépend pas principalement de celle de leurs parents.

2. Entraînement à l'EC2

A partir du document 4.

1. *Comment évoluent les inégalités de revenu entre 1900 et 2014 ?*

Réponse :

Ce graphique de Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret et Thomas Piketty présente le partage du revenu national en France entre 1900 et 2014 entre trois groupes : les 10 % les mieux rémunérés (top 10 %), les « classes moyennes » et les 50 % les moins bien rémunérés.

On constate :

- Une forte diminution des inégalités entre 1900 et les années 1940 : baisse de la part des 10 % les mieux rémunérés (top 10 %) ; augmentation de la part des « classes moyennes » et des 50 % les moins bien rémunérés.
- Une plus faible réduction des inégalités entre les années 1940 et les années 1980 : les tendances générales sont les mêmes qu'entre 1900 et 1940 mais avec une ampleur moindre.
- Une reprise de l'augmentation des inégalités à partir des années 1980 : augmentation de la part des 10 % les mieux rémunérés (top 10 %) ; baisse de la part des « classes moyennes » et des 50 % les moins bien rémunérés.

2. *En quoi les inégalités économiques sont-elles cumulatives ?*

Réponse :

Les inégalités économiques comprennent les inégalités de revenu et les inégalités de patrimoine. On y ajoute parfois les inégalités sur le marché du travail.

Les inégalités économiques se renforcent mutuellement : de hauts revenus permettent l'accumulation d'un patrimoine qui pourra être source de revenus (intérêts, loyers, dividendes, plus-values) et donc d'augmentation du patrimoine... Au contraire, lorsque les revenus sont faibles, ils sont entièrement utilisés pour la consommation et ne permettent pas de se constituer un patrimoine.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. Entraînement à l'EC3

Le dossier documentaire comprend les documents 1 (doc 1), 2 à partir de « Si en définitive » (doc 2) et 7 (doc 3).

A l'aide de vos connaissances et des documents vous montrerez que les inégalités sont multifformes et cumulatives.

Réponse :

- Une inégalité est une différence entre individus ou groupes sociaux qui se traduit en termes d'avantages ou de désavantages. L'ampleur des inégalités est ressentie en fonction de la distance entre la réalité et les valeurs d'égalité des sociétés démocratiques (doc 1).
- Diversité des inégalités aussi bien en fonction des acteurs et des groupes concernés qu'en fonction des ressources et des biens inégalement répartis (doc 1).
- Plus fondamentalement on distingue les inégalités économiques et les inégalités sociales :
 - o Les inégalités économiques comprennent les inégalités de revenus et les inégalités de patrimoine. On y ajoute parfois les inégalités sur le marché du travail. Ainsi le document 3 permet de mesurer l'ampleur des inégalités de niveau de vie avant redistribution. Les inégalités sont importantes puisque le rapport interdécile (D9/D1) est 6,26 et elles ont tendance à s'accroître : entre 2003 et 2018, on constate une augmentation du rapport interdécile et donc une augmentation des inégalités des niveaux de vie avant redistribution ; le niveau de vie des 10 % les moins favorisés a même tendance à diminuer sur la période.
 - o Les inégalités sociales sont très diverses : inégalités des chances, inégalités culturelles, inégalités face aux risques sociaux comme la maladie ou les accidents, inégalités en matière de santé...
- Les inégalités sont cumulatives (doc 2) :
 - o Les inégalités économiques se renforcent mutuellement : de hauts revenus permettent l'accumulation d'un patrimoine qui pourra être source de revenus. Au contraire, lorsque les revenus sont faibles, ils sont entièrement utilisés pour la consommation et ne permettent pas de se constituer un patrimoine.
 - o Les inégalités économiques et les inégalités sociales se renforcent mutuellement : les inégalités économiques s'accompagnent le plus souvent d'inégalités sociales et d'inégalités culturelles (inégalités scolaires par exemple). En retour, les inégalités sociales aggravent aussi les inégalités économiques car les différences d'éducation, de santé jouent fortement sur les inégalités face à l'emploi et sur les inégalités de revenus.
- Le caractère cumulatif des inégalités joue aussi bien au sein d'un parcours de vie que d'une génération à l'autre (c'est ce que l'élasticité intergénérationnelle permet en partie de mesurer).

3.5. Exemple d'une bonne copie

Epreuve : ... 1.0.2 Matière : ... 9.3.1.2 Session : ... 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Introduction pédagogique :

Cette séquence fait partie du premier chapitre de « Regard Croisé » de la Clam de Tennesse. Elle contient les 2 premiers objectifs d'apprentissage (OA).

C'est un chapitre « pair » : aussi, il est au programme de l'épreuve de spécialité SES au baccalauréat 2022.

Cette épreuve aura lieu en mai 2022 ; mais comme elle était initialement prévue mi-mars 2022, la séquence aura été vue avant. Compte tenu des pré-requis nécessaires pour sa compréhension et de sa technicité, on peut envisager que le professeur l'enseignera entre janvier et février 2022.

Un chapitre se fait en moyenne sur 3 semaines (18h). Comme les 2 OA suivants sont longs, on peut envisager que cette séquence se déroulera sur 6h (3 cours), synthèse et petits évaluatifs formatifs incluses. On gardera également 1h 30 pour une évaluation sommative.

L'enjeu de cette séquence est de comprendre que les inégalités économiques (revenu et patrimoine) et sociales (santé, mobilité, éducation...) se cumulent, s'influencent réciproquement et se reproduisent dans le temps. On apprendra à utiliser des outils statiques (à un instant t) et dynamiques (élasticité intertemporelle) pour lire l'évolution de ces inégalités dans le temps. Ces outils serviront de base dans l'OA n°4

du chapitre pour mener des politiques publiques de redistribution en faveur de plus de justice sociale.

Pré-requis "savoir" :

- Le chapitre de Première sur les "liens sociaux" permet d'appréhender le processus de rupture des liens sociaux (des affiliations de Castel, de qualification de Paugam) qui mène d'une fragmentation des liens liée à l'emploi à une vulnérabilité sociale globale.
- Le 1^{er} chapitre de sociologie de Tenenarie (en au cours du 1^{er} trimestre) sur la "structure sociale de la France depuis 1945", son évolution et les causes aide à lire les graphiques sur l'évolution des inégalités de revenu et de patrimoine au cours du XX^e siècle.

Pré-requis "savoir-faire" :

- Afin de lire correctement les graphiques (doc 4/5/6) sur le "revenu net imposable" et le "niveau de vie", on rappellera que le "niveau de vie" se mesure en prenant le revenu disponible (RD) d'un ménage (soit revenus primaires (revenu du patrimoine + revenus salariaux + revenus mixtes) + revenus de transfert (secourdaire) - prélèvements sociaux)) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage : (1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres adultes > 14 ans, 0,3 pour les membres < 14 ans). (On notera donc que pour le doc 7, le "niveau de vie AVANT redistribution" n'inclut pas les revenus de transfert.)
- On sera à l'aise avec les pourcentages et on ne fera pas de confusion entre "taux d'évolution en pourcentage" et "écart en points de pourcentage" (on en recarde).

Objectifs pédagogiques : A la fin de la séquence, les élèves pourront :

- utiliser, lire les outils statistiques dynamiques et statiques
- connaître les phases et les dates-clés de l'évolution des inégalités de revenu et de patrimoine en France au cours du XX^e siècle
- comprendre comment les différentes inégalités économiques et sociales se cumulent, s'influencent et provoquent une reproduction dans le temps des inégalités.

PLAN

Problématique principale : Comment les différentes inégalités (économiques et sociales) s'influencent et évoluent dans le temps ?

Problématique secondaire : Comment les lire à un instant t mais aussi en dynamique pour mesurer leur reproduction ?

(I) Des outils pour mesurer l'évolution des inégalités économiques (revenu/patrimoine) au cours du XX^e siècle (on prendra l'exemple de la France).

(A) Les outils statistiques : rapports interdecennaux et coefficient de Gini

DOCUMENTS 3 & 7

(B) L'évolution des inégalités économiques au cours du XX^e siècle

DOCUMENTS 4 & 6

Synthèse 1

EC2 : DOCUMENT 5 (famtriv)

3h

II Des inégalités économiques et sociales qui se cumulent, s'entre-tiennent réciproquement et sont à la source d'une reproduction des inégalités

(A) Un outil dynamique : l'élasticité intergénérationnelle

DOCUMENT 8

(B) Un caractère cumulatif et réciproque des inégalités

DOCUMENTS 1 & 2

Synthèse n°2

EC1 (faiblement)

1h30 (Endercat cumulée : (110)
EC1 + EC2 (requis du DOCUMENT 7)

[Convention : on mettra en [] les extraits de profeneur.]

Début : [Le profeneur distribue le dossier documentaire sans le document 5, distribué par la première EC2]

Sensibilisation : [on projette sur ppt avec un "VRAI/FAUX", on répond oralement aux questions]

- | | VRAI | FAUX |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Avoir hérité d'un patrimoine procure des revenus complémentaires | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Ces revenus complémentaires permettent d'entretenir ce patrimoine | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Une maison trop petite ne nuit pas à la qualité des devoirs et n'a aucun impact sur les résultats scolaires | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Epreuve : 102 Matière : 9312 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

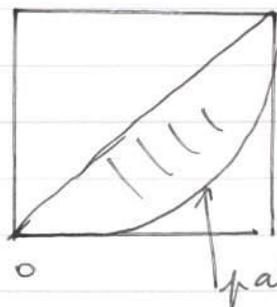
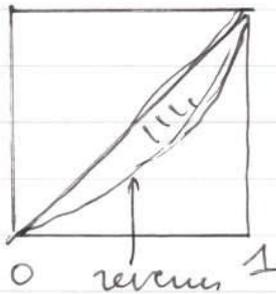
4. Une alimentation de mauvaise qualité n'a aucune influence sur ma santé.
 (réponses : VRAI - VRAI - FAUX - FAUX)

I

A) DOCUMENT 3 :

Objectif et remarques : Ce document est un "mode d'emploi" pour utiliser le coefficient de Gini et les rapports inter-quantiles.

On peut regretter qu'il soit trop long et sans illustrations. On soulignera le deuxième paragraphe (doc 3a) de fermier (doc 3b). On projettera sur ppt l'image d'une courbe de Lorenz construite à partir du revenu puis des patentes, pour qu'il comprennent la différence d'inégalité.



[+ l'aire est grande
 + le coefficient est fort,
 + l'inégalité est forte]

Doc 3 a (comparaison différence entre rapport "pointé" et "moyen")

Q1 : Comment comparer un rapport $D9/D1$ de 5

REP1 : La part inférieure des 10% les plus riches gagne 5x plus que la part inférieure des 10% les plus pauvres.

Q2: Comment compare un rapport D_{10}/D_1 de 3 ?
 "moyen"

REP2: Les 10% les plus riches gagnent en moyenne 3 x
 plus que les 10% les + pauvres

DOCUMENT 7

Q1: Pouvez-vous faire une phrase avec 5,26 (entouré)
 au préalable sur le document

REP1 D'après l'INSEE, en France métropolitaine en 2003,
 la part inférieure des 10% les plus riches a un
 niveau de vie * 5,26 x supérieure à la part moyenne
 des 10% les plus pauvres. (* avant redistribution)

Q2: Pouvez-vous, en vous basant sur le document 3 a,
 expliquer les raisons de l'écart entre la moyenne
 et la médiane entre 2012 et 2018? Avez-vous tous
 les chiffres pour votre analyse?

REP2: La moyenne est toujours supérieure à la médiane
 car la moyenne est tirée par les hauts revenus
 [en effet lors de la correction pour expliquer la notation
 "top 10%" souvent entendue à la télévision]

Pour comparer pourquoi la moyenne est à ce point
 influencée par ces hauts revenus il faudrait connaître
 D_{10} (moyenne de la tranche des 10% les + aisés),
 voire D_{100} (moyenne de la tranche des "top 1%")

(* des revenus)

DOCUMENT 3b (En projette les 2 images de courbe de Lorenz ... sur ppt)

Q1: Au vu de ces courbes, pensez-vous que les inégalités de revenu aujourd'hui sont plus fortes, au global, au moins fortes que les inégalités de patrimoine ?

REP 1 : L'inégalité de patrimoine est plus forte.
— (On le voit car l'aire de la 2^{ème} figure est + grande que celle de la 1^{ère}).

Q2: A l'aide du document 3b, quels sont les avantages et les inconvénients du coefficient de Gini ? Remplis le tableau.

REP 2:

(+)	(-)
On peut faire des comparaisons entre pays et à différentes époques	Le niveau d'inégalité est perçu en global (pas le même niveau de détail que pour les rapports interquartile).

Conclusion du (A) : Après avoir appris à lire des inégalités de revenus et de patrimoine et de les comparer dans le temps, on va voir quelle est l'évolution de ces inégalités au cours du XX^e siècle.

(B) DOCUMENT 4:

Q1: Que s'est-il passé en 1940 et puis explique le croisement des courbes entre les revenus des classes moyennes et celle des "top 10%".

REP 1: La guerre a détruit les patrimoines de plus aisés et diminué les revenus liés au patrimoine

[On pourra faire un extrait court d'une interview de Thomas Piketty à l'occasion de la sortie du

Capital au XXI^e siècle (2013) dans laquelle il donne la réponse.]

Q2: Pourquoi après les "Trent Glorieux" qui ont amplifié les revenus des 50% les moins rémunérés leur part dans le revenu national a partiellement des années 80 a diminué (l'échelle des "top 10%") ?

REP2: La politique libérale et pro-capital (baisse des impôts) des années 80 a favorisé les classes les plus aisées, ces dernières des + modestes.

[Cette évidence fiscale et son impact sur la mobilité a pu être abordée au cours du 3^e chapitre de sociologie de terme sur la "mobilité sociale" (mais comme c'est un chapitre "impair", ce n'est pas sûr)]

DOCUMENT 6 = [Après les revenus, on parle aux inégalités de patrimoine]

Q1: Quelles sont les 2 événements clés au document 4 ?

REP1: 1910 et 1980 [On peut parler, en 2^e extrait de T. Piketty qui parle de l'introduction de l'IR en 1914].

Q2: Que peut-on en déduire sur la relation probable entre les inégalités de revenus et celles de patrimoine ?

REP2: L'évidence ^{simultanée} des courbes de répartition des revenus et de patrimoine après 1910, 1940 et 1980 fait penser à une "corrélation" forte entre les 2 variables.

[Point 1: On expliquera que vers 1970, l'inflation forte a fait perdre de la valeur aux patrimoines]

[Point 2: On expliquera que cette "corrélation" peut s'entendre comme une relation de causalité réciproque et co-entretenue: Un individu détenteur de patrimoine immobilier peut le mettre en location et accroître ses revenus. En retour, .8...1.6.

Epreuve : 102 Matière : 9312 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

ces revenus leur permettant de faire des travaux et d'augmenter la valeur de son patrimoine immobilier.]

Conclusions des (B) : Les élèves comprennent la relation réciproque entre les inégalités économiques et environnementales.

Synthèse (I) : [L'élève remplira le texte avec les mots proposés en-dessous].

« L'outil le plus efficace pour mesurer la répartition des revenus au sein de la population est [le rapport interquartile].

L'outil le plus efficace pour comparer l'inégalité globale d'une société entre 2 périodes - ou entre 2 sociétés - est [le coefficient de Gini].

En général, la [moyenne] des revenus est plus forte que [la médiane] car il y a une forte concentration de hauts revenus parmi les [Top 1%].

La variation de [l'inégalité] de revenus et patrimoine au cours du XX^e siècle est forte et [constante].

Après une baisse de ces inégalités au cours des [Trente Glorieuses], elles repartent à la hausse depuis le milieu des [années 80]. »

Évaluation EC2 : [je destitue le document 5].

Q1 et Q2 : A l'aide du document 5, vous repérez différents périodes de variation des revenus de Top 1% au cours du XX^e siècle et les analysez.

REP 1 :Constat :

- Entre 1910 et 1945 : décennie forte
- Entre 1950 et 1965 : stagnation
- Entre 1965 et 1983 : décennie lente
- Depuis 1983 ("tournant de la rigueur") : reprise

REP 2 : Analyse :

- Introduction de l'IR en 1914, Crise de 1929 [voir la 2^e partie de l'ouvrage de Tassinier sur "les crises"], Crises mondiales : diminution des revenus et du patrimoine, ...
- Trente glorieuses, hausse de l'Etat-Providence et des redistributions (horizontales et verticales), réduction des inégalités économiques.
- Inflation forte qui rogne les revenus des + aisés
- Politique libérale : fiscalité allégée sur les hauts revenus.

Transition : Après avoir appris à mesurer et à comprendre l'évolution des inégalités économiques et leur caractère corrélatif et auto-entretenu, nous verrons que d'autres inégalités (sociales) sont en multiplication de ces inégalités économiques dans le temps.

(II)

Des inégalités...

(A)

Un outil dynamique...

DOCUMENT 8

Remarque: [Ce document n'est pas très "visuel" pour expliquer le calcul de l'élasticité intergénérationnelle aux élèves. Je projeterai donc mes ppt en exemple:]

$$\text{Elasticité intergénérationnelle} = \frac{0,1}{0,1} = 10\% \cdot (0,1)$$

[J'explique l'exemple aux élèves]: "Dans cet exemple, si un père a un revenu moyen de $10\% \cdot (0,1 = \text{dénominateur})$ à la moyenne des revenus de sa génération, et son fils a un revenu moyen de $1\% \cdot (0,01 = \text{numérateur})$ à la moyenne des revenus de sa génération, alors on considère que l'élasticité intergénérationnelle est de 10% (c'est ce que l'on trouve en fait dans les pays scandinaves, où la reproduction sociale est la + faible")

Q1: A l'aide du document 8, vous donnez l'exemple d'une élasticité de 100% . Comment appelle-t-on ce type de mobilité?

REP1: $E_i = \frac{0,1}{0,1} = 100\%$ (Si le père a un

revenu 10% moyen à la moyenne des revenus de sa génération, le fils a un revenu 10% moyen à la moyenne des revenus de sa génération.)

⇒ la mobilité relative est au plus bas (il y a persistance intergénérationnelle totale).

Q2: Comment expliquer la différence entre la Finlande (FIN = 20) et les USA (= 40) et comment la lire?

REP2: En moyenne, aux USA, l'élasticité intergénérationnelle est 2x + forte qu'en Finlande; cela

11.1.16

signifie que le revenu d'un fils dépend $2x +$ de celui de son père et que la mobilité relative des revenus est moins forte.

[A la fin du document, on projettera à mes pp^{ts} la courbe "Gatsby" de Coak pour montrer la corrélation entre le coefficient de Gini et sa élasticité intergénérationnelle = cela permet de faire le lien entre (I) et (II)]

Conclusions du (A) : Maintenant qu'ils savent le lien la reproduction sociale entre 2 générations, on expliquera comment d'autres inégalités sociales s'agrègent aux inégalités économiques (vues dans le (I)) pour expliquer cette reproduction

(B)

DOCUMENT 1 & 2 : [Ces documents sont riches et le n° 2 particulièrement long. Face à tant de technique et de difficulté cognitive, je propose de les faire réfléchir en groupe et travailler en "jlot". Je compose 8 groupes de 3 ou 4 élèves. Chaque groupe devra traiter 2 variables d'inégalités parmi les 8 abordées dans les 2 docs et que j'inscris au tableau :

- 1/ - relationnel (lien, solidarité)
- 2/ - emploi
- 3/ - revenu
- 4/ - patrimoine
- 5/ - santé
- 6/ - école
- 7/ - logement / conditions matérielles
- 8/ - culture / lois

[Je demande à chaque groupe d'"experts" de 2 facteurs de réfléchir pendant 30 mn et de faire une "carte mentale" de ces 2 facteurs pour discuter et donner des exemples tirés du texte (par exemple : santé @ "mobilité moyenne" @ "le moyennisme" @ "dépendance" ...)]

[Cela signifie qu'à chaque fois 2 groupes traitent, le même couple de variables

Epreuve : 102 Matière : 9312 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

[Je fais dans les rangs pour valider les cartés mentales de chaque groupe : elles seront "postées" dans l'ENT du lycée (exple: e-lyce) pour le partage entre tous les élèves.]

[Dans un recad temps, je reconpose des groupes d'"ambassadeurs" (8 groupes de 4 élèves) pour mutualiser les connaissances sur les 8 variables : ainsi, dans chaque groupe, on a un expert de "2 variables" qui la détaille aux autres (et dans chaque groupe, les 8 variables sont détaillées)]

[Ils doivent ensuite, par groupe d'"ambassadeurs" remplir la Synthèse n°2 de la séquence. Je fais dans les rangs pour corriger. Chaque élève gardera dans son cours une version finale de cette synthèse pour éviter les "passages clandestins"]

Travail en groupe : mode d'emploi

Experts

Ambassadeurs

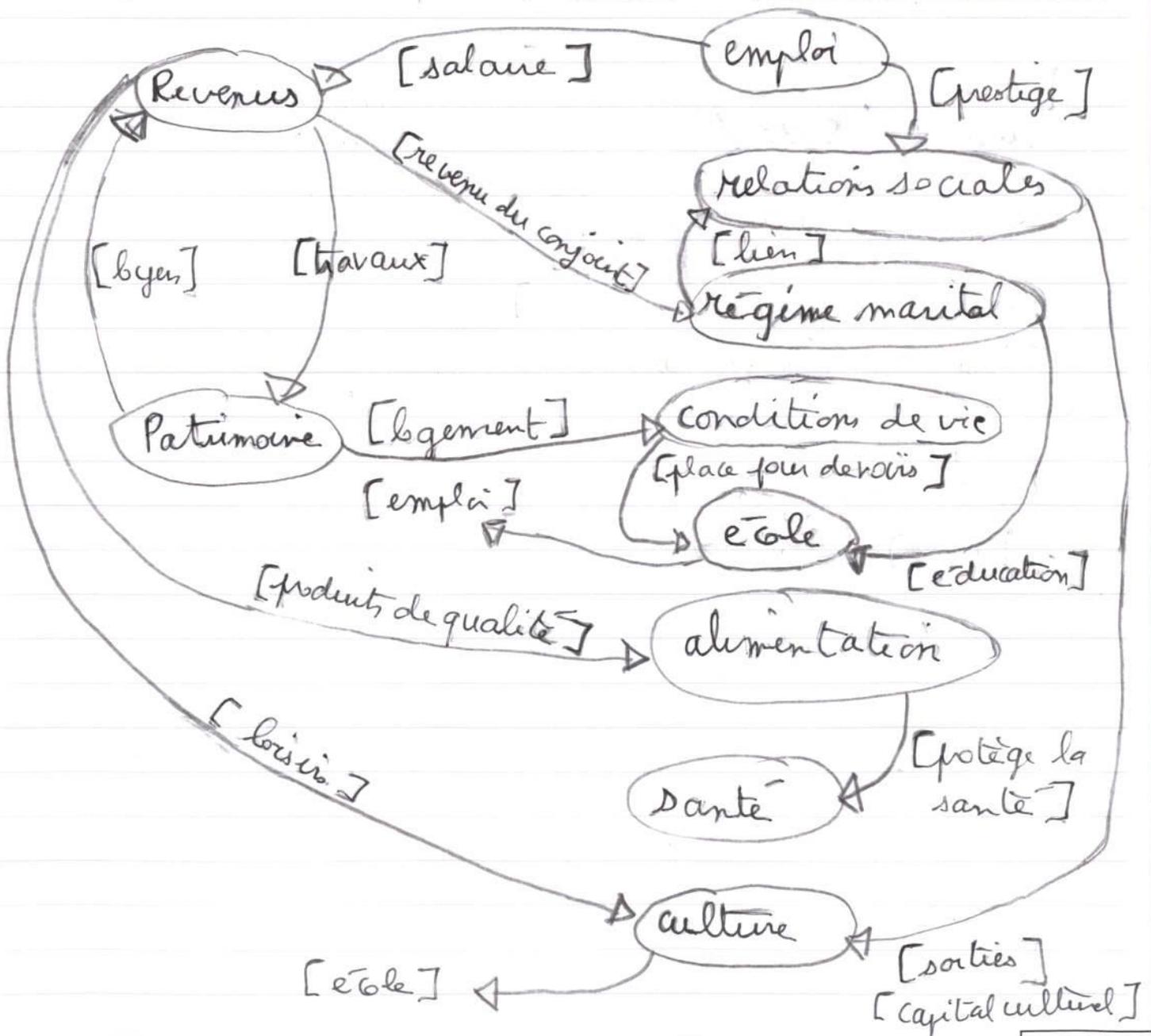
- gr 1 : var 1 & 2
- gr 2 : var 3 & 4
- gr 3 : var 5 & 6
- gr 4 : var 7 & 8
- gr 5 : var 1 & 2
- gr 6 : var 3 & 4
- gr 7 : var 5 & 6
- gr 8 : var 7 & 8

- gr 1' : élèves issus des gr 1, 2, 3, 4
- gr 2' : _____ gr 1, 2, 3, 4
- gr 3' : _____ gr 1, 2, 3, 4
- gr 4' : _____ gr 1, 2, 3, 4
- gr 5' : _____ gr 5, 6, 7, 8
- gr 6' : _____ gr 5, 6, 7, 8
- gr 7' : _____ gr 5, 6, 7, 8
- gr 8' : _____ gr 5, 6, 7, 8

Synthèse n° 2 [entre [] = éléments à remplir par les élèves].

[] explique avant qu'ils débutent la synthèse, que s'y ai ajouté 2 variables sociales non présentes dans les documents 1 & 2 : "alimentation" "régime marital"

inégalités [économiques] $\xleftrightarrow{\text{se renforcent}}$ inégalités [sociales]



Conclusions de (II) : Grâce à cette synthèse qui relie (I)

et (II), les élèves ont conscience du caractère réciproque, cumulatif et auto-entretenu des inégalités économiques et sociales sous toutes leurs formes.

EC1 : (famotiv) : Motivations des connaissances :

Q1 : Expliquez comment une forte écartivité inter-générationnelle conduit à une reproduction des inégalités sociales et économiques.

REP1 : On hérite de :

- patrimoine
- éducation
- santé
- culture

Cela a une influence sur :

- nos revenus, notre patrimoine
- notre emploi
- notre santé
- nos relations sociales (homogamie, philophilie ...)

Et tout cela se renforce, s'auto-entretient, se cumule (handicap, discrimination ...)

Évaluation sommative : (21h30)

EC1 : Pouvez-vous expliquer de quelle manière les inégalités économiques (patrimoine et revenu) s'auto-entretiennent et se cumulent ?

REP1 : cf la partie "inégalités économiques" de la synthèse n°2 à propos des liens réciproques entre "revenu" et "patrimoine".

EQ 2: Etude de document

1) A l'aide du document 7, pouvez-vous faire une phrase sur le rapport = (6) en 2012 ?

REP 1: D'après l'INSEE, en France métropolitaine, en 2012, — la part inférieure des 10% les plus riches a un niveau de vie avant redistribution 6x plus élevé que la part supérieure des 10% les plus pauvres

[On verra lors des 4^{èmes} OA de ce chapitre de quelle manière les politiques publiques de redistribution font diminuer ce rapport inter-décile.]

Q 2: Quelles sont les causes de cette inégalité de revenus ? Comment mesurer sa reproduction ?

REP 2: [reprendre la synthèse n° 2]: — inégalités économiques et sociales qui se cumulent, s'entretiennent dans le temps. On peut mesurer cette reproduction à l'aide de l'élasticité inter-générationnelle.

Conclusion pédagogique

On peut désormais voir les différents concepts de la justice sociale (OA n° 3) qui guident les politiques publiques de redistribution (OA n° 4) qui permettent de "contrôler" la reproduction de ces inégalités économiques et sociales à travers le temps (d'une génération à l'autre).



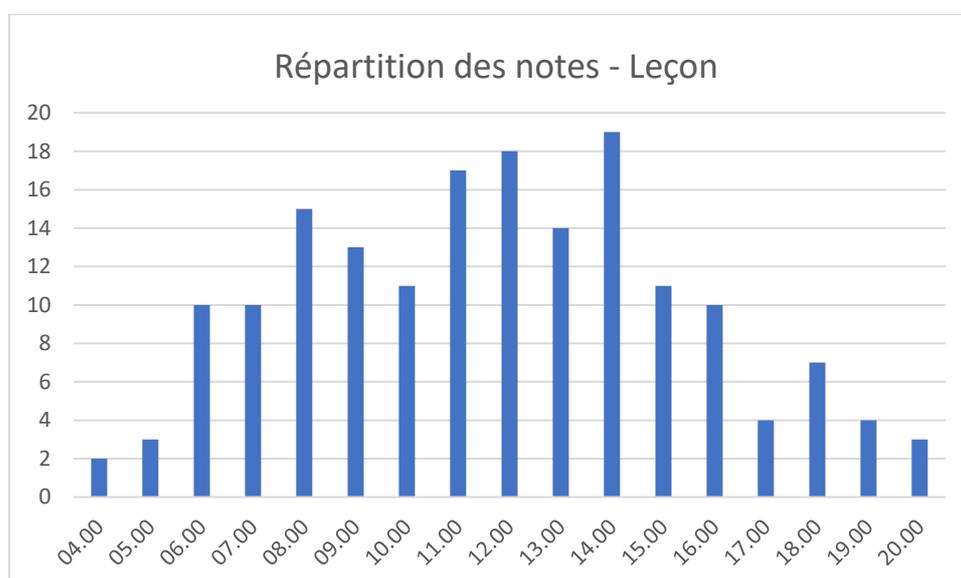
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IV - Épreuve orale de leçon

4.1. Les résultats : distribution des notes

L'épreuve a été plutôt bien réussie. La moyenne générale est de 11,73 et les notes s'échelonnent de 4 à 20.



4.2. Attentes et commentaires

La durée de l'épreuve (une heure et 15 minutes, après trois heures de préparation) est assez éprouvante pour les candidates et candidats. Si besoin, ils ne doivent pas hésiter à prendre quelques secondes pour réfléchir aux questions posées avant de répondre aux membres du jury.

→ Concernant l'exposé

Les bons candidats et candidates ont réussi à élaborer une problématique pertinente, à présenter un développement structuré avec une très bonne maîtrise scientifique des contenus tout en explicitant les savoirs qui devaient être transmis aux élèves (et compris par eux) et en décrivant des activités variées et adaptées au niveau de la classe concernée. Les candidats et candidates ont globalement bien géré le temps de l'exposé.

La grande difficulté de l'exposé est d'associer de façon équilibrée les contenus scientifiques et les pratiques pédagogiques permettant de les faire acquérir par les élèves. Lors des trois heures de préparation, la démarche du candidat doit alors être la même que celle du professeur qui prépare son cours : la première question à se poser concerne les savoirs et savoir-faire que les élèves doivent avoir acquis en fin de séance ; lorsque ceux-ci sont définis, il faut se demander quelles seront les pratiques



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pédagogiques qui permettront aux élèves de les acquérir, en tenant compte, bien évidemment, des compétences déjà acquises.

Le jury conseille donc aux candidates et candidats de construire leur exposé avec les éléments suivants :

1/ Une introduction qui :

- situe rapidement l'objectif d'apprentissage au sein d'une progression d'ensemble
- présente rapidement les prérequis (il suffit de les lister – il serait trop long de les expliciter)
- présente rapidement les compétences à acquérir (en termes de savoirs et éventuellement de savoir-faire)
- présente la problématique et donc le cheminement de la leçon (en termes de contenu et non de pratique pédagogique).

2/ Un développement, la leçon proprement dite, avec :

- un plan général qui est le plan de la séance (le plan que le candidat aurait choisi pour son cours avec ses élèves) – le plan peut être noté au tableau
- à chaque niveau du cheminement, une présentation qui associe le contenu scientifique et la démarche pédagogique choisie.

3/ Une conclusion rapide qui, au choix du candidat, peut être une conclusion de la leçon (rappel des contenus, transition vers les objectifs d'apprentissage suivants) ou être une conclusion plus générale de l'exposé (évaluation des élèves, difficultés éventuelles que peuvent rencontrer les élèves ...).

Plus précisément, le jury conseille aux candidats et candidates :

- d'analyser le sujet (l'objectif d'apprentissage) avec précision en identifiant correctement la problématique ;
- d'éviter les références universitaires (dont des références à de nombreux auteurs) qui vont au-delà des programmes du secondaire (celles-ci pourront éventuellement faire l'objet de questions durant l'entretien, mais pendant l'exposé, il faut se limiter au traitement du programme) ;
- de décrire avec précision les mises en activité ; il ne faut pas se contenter par exemple d'affirmer « on fera travailler les élèves sur une vidéo » ;
- d'éviter les digressions pédagogiques générales qui ne s'appliquent pas spécifiquement au sujet ;
- d'éviter d'utiliser une trop grande partie du temps de l'exposé à expliquer minutieusement des stratégies pédagogiques en faisant l'impasse sur le contenu ;
- d'éviter les introductions trop longues ;
- d'utiliser le tableau de façon pertinente (et sans fautes d'orthographe) : ne pas passer trop de temps à écrire le plan au tableau ; noter les noms d'auteur, les dates et, selon le sujet, faire une représentation graphique, un schéma...
- de travailler la communication orale : propos clair et audible, ton si possible dynamique, gestuelle adaptée, être capable de se détacher de ses notes...

➔ Concernant la partie d'entretien avec le jury

Durant l'entretien, le candidat ou la candidate doit montrer un niveau de connaissances académiques suffisant (supérieur à celui qui est attendu de ses futurs élèves). Ainsi, des questions sur l'exposé pourront approfondir certains éléments et aller au-delà de ce que les élèves doivent maîtriser (ce qui ne signifie absolument pas que le candidat ou la candidate aurait dû traiter ces éléments au cours de son exposé). L'entretien est ainsi l'occasion de détailler des mécanismes et raisonnements, de préciser des



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

connaissances et de s'assurer de la capacité à les mettre en perspective. Le candidat ou la candidate doit également être capable de répondre à des questions portant sur l'actualité économique et sociale.

La deuxième partie de l'entretien porte sur d'autres champs que celui de l'exposé. Il s'agit de vérifier la maîtrise des objectifs d'apprentissage enseignés et la capacité à les expliquer de manière claire et adaptée au niveau d'enseignement en question. Les questions portent sur des connaissances, mais aussi sur la transposition didactique des contenus abordés. Le jury n'attend pas une nouvelle leçon ; il faut donc répondre aux questions posées de façon relativement synthétique. Le candidat ou la candidate peut bien évidemment prendre le temps d'analyser la question posée avant de donner sa réponse.

→ Concernant la partie sur les savoir-faire quantitatifs

Quelques candidats et candidates ont des lacunes importantes sur les savoir-faire quantitatifs de base (confusion entre les différences en points et en pourcentages, entre le taux de variation et le coefficient multiplicateur...). La difficulté majeure observée est la capacité du candidat ou de la candidate à donner du sens aux calculs effectués et à expliquer simplement les savoir-faire mobilisés.

Le jury conseille aux candidates et candidats de présenter les résultats de l'exercice comme ils le feraient face à leurs élèves. Il faut veiller à bien expliquer les calculs, en étant les plus pédagogues possible. Il ne faut pas hésiter à utiliser le tableau, et s'y tenir prêt lorsque le jury le demande.

Remarque importante : à compter de la session 2023, les candidates et candidats devront être munis de leur propre calculatrice – aucune calculatrice ne pourra leur être prêtée.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » - le « mode examen » ne doit être activé par le candidat ou la candidate, que sur instruction des surveillants.

4.3. Exemples de sujets



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

→ Premier exemple

ÉPREUVE DE LEÇON

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Terminale) :

« Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites. »

Extrait du programme de la classe de Terminale :

<p>Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs.- Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation.- Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover ; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice.- Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.- Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites.
---	--



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Seconde partie :

Table de mobilité brute en 2017 (en milliers)

GSP du fils	GSP du père						
	Agriculteurs	ACCE	Cadre et PIS	Professions Intermédiaires	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteurs	165	6	4	5	3	17	<u>200</u>
ACCE	49	201	96	84	52	234	716
Cadre et PIS	70	226	446	<u>305</u>	151	310	1508
Professions intermédiaires	100	212	214	317	190	601	1634
Employé	48	90	72	126	110	309	755
Ouvrier	223	216	77	188	189	1222	2115
Ensemble	<u>655</u>	951	909	1025	695	2693	6928

Champ : hommes âgés de 40 à 59 ans exerçant ou ayant déjà exercé une activité professionnelle.

ACCE = artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

PIS = professions intellectuelles supérieures.

Source : *Données Enquête Emploi*, INSEE, 2017.

1. Que signifient les données soulignées ?
2. Quelle est l'origine sociale des cadres et professions intellectuelles supérieures de 2017 (en %) ?
3. Que sont devenus les enfants d'ouvriers en 2017 (en %) ?



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

→ Deuxième exemple

ÉPREUVE DE LEÇON

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Première) :

« Savoir ce qu'est l'excédent brut d'exploitation et comprendre que les entreprises se financent par autofinancement et financement externe (emprunts bancaires et recours au marché financier, en particulier actions et obligations). »

Extrait du programme de la classe de Première :

<p>Comment les agents économiques se financent-ils ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre que le financement consiste à couvrir des besoins de financement par des capacités de financement.- Comprendre que le taux d'intérêt – à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur – est le prix sur le marché des fonds prêtables.- Savoir que le revenu disponible des ménages se répartit entre consommation et épargne et qu'ils peuvent dégager des besoins ou des capacités de financement.- Savoir ce qu'est l'excédent brut d'exploitation et comprendre que les entreprises se financent par autofinancement et financement externe (emprunts bancaires et recours au marché financier, en particulier actions et obligations).- Savoir que le solde budgétaire résulte de la différence entre les recettes (fiscales et non fiscales) et les dépenses de l'État ; comprendre que le déficit budgétaire est financé par l'emprunt et savoir qu'une politique de dépenses publiques peut avoir des effets contradictoires sur l'activité (relance de la demande / effet d'éviction).
---	---



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Seconde partie :

Montants de patrimoine net des ménages début 2018 (en euros)

	Moyenne	Médiane	1 ^{er} décile	9 ^e décile
Revenu disponible¹				
Inférieur au 1 ^{er} quartile	97 900	21 800	1 000	256 500
Du 1 ^{er} au 2 ^e quartile	163 000	99 300	3 400	363 100
Du 2 ^e au 3 ^e quartile	234 100	178 900	10 000	491 800
Supérieur au 3 ^e quartile	542 800	343 800	59 100	1 050 000
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence				
Agriculteur	774 900	437 900	134 600	1 579 000
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	501 000	220 100	6 500	909 500
Profession libérale	644 700	385 100	26 700	1 360 000
Cadre	357 100	219 100	18 100	759 600
Profession intermédiaire	181 700	91 100	4 900	407 000
Employé	98 000	25 300	800	286 500
Ouvrier qualifié	101 700	37 500	1 600	278 800
Ouvrier non qualifié	69 500	12 300	1 500	212 400
Retraité ancien agriculteur	318 000	190 200	24 600	756 500
Retraité ancien artisan, commerçant, chef d'entreprise	458 400	270 800	6 900	896 300
Retraité ancien cadre ou profession libérale	559 500	397 000	72 500	1 000 000
Retraité ancien autre salarié	197 500	144 600	2 700	439 100
Autre inactif	95 500	5 500	600	160 400
Ensemble	239 900	117 000	2 600	549 600

1 : Parmi les ménages dont le revenu disponible est connu et le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018, INSEE

1. Présentez et explicitez les données 256 500 et 1000 ? (1^{ère} ligne de données, 3^{ème} et 4^{ème} colonnes)
2. Calculez et comparez les rapports interdéciles (D9/D1) des patrimoines pour les tranches de revenu « inférieur au 1^{er} quartile », et « du 2^e au 3^e quartile ».
3. En quoi la distribution des patrimoines nets par catégorie socioprofessionnelle permet-elle d'éclairer les données par quartile de revenu disponible ?



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

→ Troisième exemple

ÉPREUVE DE LEÇON

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Terminale) :

« Comprendre comment l'évolution de la structure professionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale. »

Extrait du programme de la classe de Terminale :

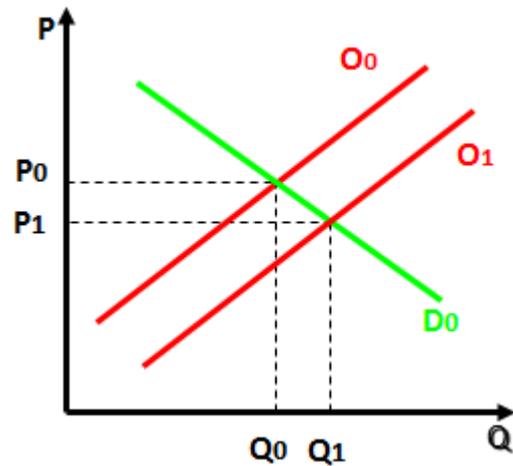
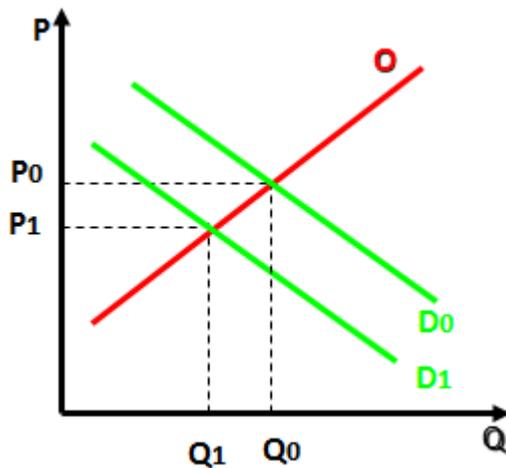
Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?	<ul style="list-style-type: none">- Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle).- Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.- Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.- À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.- Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.
--	--



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Seconde partie :



1. Caractérissez les deux types de chocs représentés dans les deux graphiques ci-dessus.
2. Présentez trois facteurs explicatifs des déplacements de la droite de demande et trois autres concernant la droite d'offre.
3. En prenant l'exemple du marché des pommes sur lequel la demande est très sensible aux variations du prix, représentez graphiquement les effets sur les prix et les quantités d'une baisse de la production.



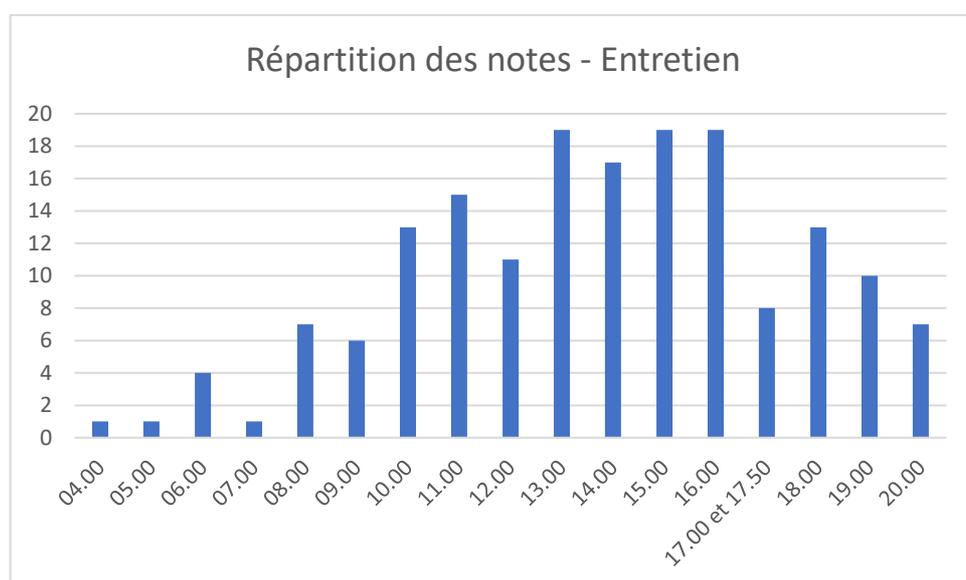
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

V - Épreuve orale d'entretien

5.1. Les résultats : distribution des notes

L'épreuve a été particulièrement bien réussie ; la moyenne générale est de 13,75 et 30 candidates et candidats (sur 171) ont obtenu une note supérieure ou égale à 18.



5.2. Attentes et commentaires

→ Définition de l'épreuve

Une note de la DGRH précise les éléments suivants :

« Dispositions communes :

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur ou de conseiller principal d'éducation au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange de dix minutes minimum avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

II – Attendus de l'épreuve

Déroulement

L'épreuve est dotée d'un coefficient 3 et comporte deux parties. L'épreuve est notée sur 20 avec une note éliminatoire à 0. L'évaluation du candidat est globale.

La première partie de l'épreuve (15 minutes) est consacrée au projet et à la motivation professionnelle du candidat admissible. Elle s'adosse à un exposé initial d'une durée de 5 minutes maximum, dans lequel le candidat présente « des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours » ; il est invité à valoriser « notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger ». Comme l'indiquent les formulations retenues, cette première partie ne vise pas à une présentation exhaustive du parcours du candidat – ce qui serait déraisonnable dans le temps imparti. Celui-ci est invité à présenter *certains éléments de son parcours et de ses expériences* : ceux qui expliquent et justifient son aspiration à devenir professeur (1er ou 2nd degré) ou conseiller principal d'éducation. Les éléments indiqués – travaux de recherche, enseignements suivis, stages, engagement associatif, périodes de formation à l'étranger – n'ont pas de caractère obligatoire : le candidat ou la candidate *peut* valoriser de tels éléments, notamment s'il a des expériences d'encadrement des jeunes ; il a néanmoins la liberté d'en présenter d'autres venant les compléter, à condition qu'ils éclairent son parcours et précisent sa motivation. Il est invité à puiser dans son parcours et ses expériences des arguments sur lesquels son aspiration personnelle à devenir professeur ou CPE se fonde. Très naturellement, l'entretien avec le jury porte sur les éléments présentés, et permet au candidat ou à la candidate de préciser ou de compléter son exposé initial. La fiche individuelle de renseignement – dont les membres du jury ont connaissance mais qui n'est pas notée – peut alimenter les questions du jury, à condition que celles-ci restent centrées sur l'exposé initial. Dans tous les cas, seule la prestation du candidat ou de la candidate est évaluée par le jury.

La seconde partie de l'épreuve (20 minutes) est consacrée à « deux mises en situation professionnelles » : l'une d'enseignement (liée à la discipline enseignée ou au contexte de la classe), l'autre relative à la vie scolaire (situation extérieure à la classe) pour les professeurs du premier et du second degré, et deux situations de vie scolaire pour les conseillers principaux d'éducation.

Elle permet d'apprécier l'aptitude du candidat ou de la candidate à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, ainsi que les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Ces « mises en situation » font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement du candidat ou de la candidate à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe. Le candidat ou la candidate est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il a identifié.

[...]



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseils aux candidats et candidates concernant la seconde partie de l'épreuve

On attend des candidats et candidates qu'ils s'installent dans cet horizon réflexif et pratique, et qu'ils soient en mesure tout à la fois :

a/ d'appréhender avec le réalisme qui convient les situations qui leur sont proposées, de caractériser les difficultés qu'elles contiennent, s'agissant des valeurs ou des éléments institutionnels ou réglementaires mis en jeu ;

b/ de porter sur ces situations une appréciation instruite, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?

Les préconisations attendues peuvent mettre en jeu, selon la question posée :

- La gestion de cette situation dans la classe, à court et moyen terme (ce que je fais sur le moment, ce que je peux proposer par la suite : par exemple, une situation peut devenir une opportunité pédagogique) ;

- La gestion de cette situation dans l'établissement, voire sur le plan académique (sur qui puis-je m'appuyer ? qui doit être prévenu ?).

Pour construire sa réponse, le candidat ou la candidate fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle.

Cette déontologie professionnelle suppose au moins l'appropriation des ressources et textes suivants :

Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique :

(<https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations>)

- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Éducation.

- Le vade-mecum « la laïcité à l'École » (<https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>)

- Le vade-mecum « agir contre le racisme et l'antisémitisme »

(<https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>)

- « Qu'est-ce que la laïcité ? », Conseil des sages de la laïcité, janvier 2020

- Le parcours magistère « faire vivre les valeurs de la République » :

(<https://magistere.education.fr/f959>)

- « L'idée républicaine aujourd'hui », Conseil des sages de la laïcité

- « La République à l'École », Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

- Le site IH2EF : (<https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>) »

Source : « Définition de la seconde (ou troisième) épreuve orale : « entretien avec le jury » », DGRH, Ministère de l'éducation nationale.

➔ Commentaires généraux du jury

De nombreux candidats et candidates ont montré, à l'occasion de cette épreuve, une réelle capacité à se projeter dans le métier : analyse pertinente de la situation et des valeurs mises en cause, propositions de plusieurs solutions en tenant compte de différents paramètres et développement des modalités dans la mise en œuvre des solutions.

Concernant la première partie de l'épreuve, les candidats et candidates ont plutôt bien géré leur temps de présentation ; il est effectivement important de bien utiliser son temps de parole. Le jury conseille d'opter pour une présentation du projet professionnel la plus « naturelle » possible en évitant les



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

"récitations" de parcours avec des formulations apprises par cœur. Il est par ailleurs important de bien motiver son projet professionnel ; on ne peut pas se contenter de dire qu'on « veut être professeur ».

La plupart des candidats et candidates ont été assez réactifs lors des deux mises en situation. Ils avaient souvent une connaissance générale des valeurs de la République mais tous ne maîtrisaient pas les exigences du service public et le fonctionnement des établissements. Le jury tient à préciser que dans de nombreux cas, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions posées ; c'est la pertinence de l'analyse des situations qui fonde l'évaluation du jury.

Le jury conseille aux candidates et candidats de :

- maîtriser la terminologie de base des établissements scolaires et en connaître les principales instances (ne pas confondre principal / proviseur / directeur par exemple ou savoir ce qu'est un conseil d'administration) ;
- de s'efforcer de répondre directement à l'ensemble des dimensions de la question posée (analyse des valeurs et principes, pistes d'action) ;
- ne pas hésiter à prendre un temps de réflexion avant de répondre aux questions de mise en situation, voire aux questions de relance ;
- bien commencer par identifier les valeurs et/ou obligations mises en jeu par les mises en situation ; certains partent sur des réponses trop vagues, imprécises, confuses parce que ces valeurs/obligations n'ont pas été initialement bien identifiées.
- bien envisager la diversité des acteurs impactés ou mobilisés par le sujet (qu'ils soient internes ou externes à l'établissement).

5.3. Exemples de mises en situation

→ Concernant la vie scolaire

- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et au sein de l'établissement, vous croisez deux élèves au détour d'un couloir en train de préparer un joint de cannabis.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales, un de vos élèves vous confie à l'intercours qu'il est harcelé par d'autres élèves.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et durant la récréation, en vous rendant dans votre classe, vous vous trouvez dans un couloir où des élèves sont assis sur le sol. Vous leur demandez poliment de bien vouloir se mettre debout. Ils vous rétorquent que vous n'êtes pas leur professeur et restent assis.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et une de vos élèves, à la fin de votre cours, se confie à vous, évoquant nommément des insultes de la part de camarades de classe sur plusieurs de ses réseaux sociaux.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et lors d'une sortie scolaire commune à plusieurs classes de l'établissement, vous vous apercevez au bout d'une heure qu'un ou une élève d'une autre classe porte un signe religieux « visible ».



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Vous êtes professeur principal d'une classe de seconde. Lors de la remise du bulletin trimestriel à la famille de l'élève, les parents reprochent à l'établissement de ne pas les avoir prévenus des problèmes d'absences répétées mentionnés sur le bulletin.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et vous remarquez un changement de comportement chez un de vos élèves : fatigue extrême, réactions disproportionnées et anxiété manifeste.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et vous souhaitez organiser une sortie scolaire de 2 jours. Certains parents vous interpellent sur le fait que leurs enfants n'y participeront pas car le séjour est placé en période de Ramadan.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et une élève vous rapporte en pleurs qu'un groupe de garçons l'ont traité dans la cour de l'établissement de « pute » et se sont moqués de sa tenue vestimentaire.

➔ Concernant l'enseignement des sciences économiques et sociales

- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et un de vos élèves lit un roman pendant votre cours. Vous lui demandez d'arrêter et de se concentrer sur votre cours. Il vous répond qu'il est multitâche et qu'il peut faire plusieurs choses en même temps.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de terminale et vous abordez le chapitre « comment lutter contre le chômage ? » et en particulier la question de la définition du chômage. Vous interrogez la classe sur des prérequis concernant la définition du chômage et un élève répond « un chômeur c'est un feignant qui attend que les autres travaillent pour lui ».
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et vous avez rendu puis corrigé en classe une évaluation. Par la suite, sur la messagerie de votre espace numérique de travail, un élève remet en cause le barème appliqué, sachant qu'il a été absent à deux séances et que celles-ci ont été justifiées auprès de la vie scolaire.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de première et vous traitez le chapitre sur le vote, notamment la question du clivage gauche / droite et de son affaiblissement. Afin d'illustrer vos propos, vous prenez appui sur des propositions faites par quelques candidats à l'élection présidentielle de 2022. Lors d'une rencontre sollicitée par un parent d'élève, celui-ci vous accuse d'avoir pris, pendant ce cours, une position politique contraire à votre devoir de neutralité.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de seconde et vous abordez le caractère différencié des processus de socialisation en fonction du genre. Un élève vous accuse de « véhiculer la « théorie du genre » contraire aux choses naturelles voulues par Dieu ».
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de seconde et vous abordez la question du manque de qualification comme une cause du chômage dans le questionnement « Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ? ». Un élève prend



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

la parole et affirme que ce que vous dites est faux car sa sœur est « diplômée d'un Master et pourtant toujours au chômage ».

- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de seconde et à l'occasion d'un cours en classe de terminale sur les sources et les défis de la croissance, un élève tient des propos qui nient le réchauffement climatique et le rôle de l'activité humaine dans ce processus.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de seconde et à l'occasion d'un cours en classe de terminale sur les inégalités et la justice sociale, un débat débute entre deux élèves sur la nécessité d'appliquer une préférence nationale pour bénéficier des aides sociales. Ils vous interpellent et vous demandent votre avis.